

LES MATHES . LA PALMYRE

bulletin municipal

édité par la mairie des Mathes

DÉCEMBRE 2016

OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

DYNAMISATION DU CENTRE BOURG

SOMMAIRE

Edito du maire

Les conseils municipaux

Vos élus à votre service

Travaux et équipements

Vie municipale

Vie économique

Infos pratiques

Sécurité et environnement

Vie scolaire

Vie associative

À votre service

4

7

8

11

20

21

24

27

32

47



LES MATHES . LA PALMYRE 10 rue de la Sablière - Les Mathes - Tél. 05 46 22 48 72 - info@mairie-lesmathes-palmyre.fr

Bulletin municipal d'informations semestriel n°58 - Décembre 2016

Directeur de la publication : Philippe GADREAU - Maire / Responsable de la rédaction : Christelle AUDARD / © Couverture : Thierry AVAN

Design graphique : Bord de Mer Communication / Impression : Cordouan Impression

ÉDITO DU MAIRE



La compétence "tourisme" transférée

Une fois encore, notre pays a été victime d'une attaque terroriste le 14 juillet à Nice, le soir de la célébration de notre fête nationale. L'impact de cet acte barbare a ému le monde entier et sa portée, hautement symbolique, a des conséquences sur chacun de nous.

Malgré l'horreur et l'immense émotion suscitées par cet événement, nous avons tenu à maintenir les festivités de l'été dans le but de permettre à nos touristes de partager des moments de convivialité indispensables et même salutaires, sur le plan social.

Outre les manifestations habituelles de l'été, au centre commercial et dans la Pinède de La Palmyre, le public a apprécié des spectacles originaux comme le récital de piano à la Chapelle, un concert de musique classique à l'église, la tournée TF1 sur le parking du port et bien sûr, en plus du feu d'artifice des Mathes, le spectacle pyrotechnique « À la croisée des Phares » à la plage de La Palmyre.

Vous étiez 25 000 spectateurs pour assister à cette première labellisée « Site en Scène » et soutenue financièrement par le Département.

Je n'oublie pas, évidemment, la deuxième édition des soirées, « Nos terroirs, nos saveurs », les vendredis soir de mi-juillet à fin août qui ont réuni 500 à 600 personnes sous la halle (beaucoup trop petite) pour un échange amical autour d'une table à déguster les produits locaux.

En conclusion, **la saison touristique a été bonne, voire excellente** pour un certain nombre de professionnels. C'est une bonne nouvelle pour tous et nous nous en réjouissons pour notre commune.

Pour rester **dans le domaine du tourisme, un changement important aura lieu à partir du 1er janvier 2017.**

En effet, à cette date, dans le cadre de la loi NOTRe, la compétence « promotion du tourisme » sera assurée par la CARA (Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique) et plus par la commune.

Le but est de se regrouper pour promouvoir la destination « Royan Atlantique », de préserver nos parts de marché et de conquérir de nouvelles clientèles afin de renforcer l'attractivité de l'ensemble de notre territoire.

Le tourisme est notre seule économie et la concurrence est rude dans ce domaine comme dans d'autres. La professionnalisation des métiers liés au tourisme, le développement du numérique nous imposent ce rapprochement pour répondre au mieux à ces nouveaux challenges.

Le changement de compétence est neutre pour les finances de notre commune car la CARA nous reversera la différence entre le montant de la taxe de séjour perçue en 2016 et le coût de notre Office de Tourisme actuel qui restera un lieu d'accueil physique pour les touristes. Les personnels intégreront la nouvelle structure et verront ainsi s'offrir à eux de nouvelles perspectives de carrière.

La commune va reprendre à son compte l'animation et la gestion de l'EML. La base nautique sera gérée par une association.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux (présidents, membres du conseil d'administration et personnels) qui ont activement œuvré, depuis tant d'années, au bon fonctionnement de notre office de tourisme et au rayonnement des MATHES – LA PALMYRE.

Je terminerai en vous donnant rendez-vous pour la cérémonie de vœux, le vendredi 27 janvier 2017 à 18h30 à l'espace multi-loisirs (E.M.L), où nous accueillerons également les nouveaux habitants de la commune.

Dans l'attente, je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente, au nom du conseil municipal, nos vœux les plus sincères.

Le Maire, Philippe GADREAU

Les conseils municipaux

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- L'intégralité des décisions fait l'objet d'un affichage réglementaire en mairie et reste consultable sur le site internet de la commune - Rubrique « Conseil Municipal » -

SÉANCE DU 4 JUILLET 2016

FINANCES

Port de Bonne Anse : Suite au remplacement du logiciel de la barrière automatique du Port de Bonne Anse et de ce fait du remplacement des cartes magnétiques fournies aux usagers du port par des badges d'accès, fixation à compter du 5 juillet 2016 d'un tarif de 20 euros l'unité pour l'acquisition des badges supplémentaires.

Attribution d'une subvention complémentaire au titre de l'année 2016 à l'Office de Tourisme des Mathes - La Palmyre, d'un montant de 650 euros, pour la prise en charge du concert organisé le 12 juillet 2016 en l'église des Mathes.

Fixation du tarif de la restauration scolaire à compter du 1er août 2016, Monsieur le Maire ayant rappelé que les tarifs de la restauration scolaire n'ont pas évolué depuis 2012 et qu'ils sont très inférieurs au coût de revient d'un repas.

DESIGNATION	ANCIEN TARIF	NOUVEAU TARIF
Par jour et par enfant	2,20 €	2,30 €
Par jour et par adulte	5,50 €	6,00 €

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Charente Maritime dans le cadre de la création d'une bibliothèque : La lecture publique et l'accès égal de chacun au savoir constituent un enjeu essentiel dans une société démocratique et souligne l'intérêt de la création d'un lieu public et culturel afin de tisser un lien social. Dans ce cadre, la Municipalité prévoit la création d'une bibliothèque municipale gratuite située 10 rue Henri Érable à Les Mathes dont l'ouverture est envisagée fin 2016 - début 2017. Le fonds initial de documentation sera prêté par la Bibliothèque Départementale à titre gratuit et précise que le budget annuel communal d'acquisition s'élèvera à 2 € par habitant pour l'acquisition des documents à venir. Par ailleurs, la création de la bibliothèque nécessite des dépenses d'investissement qui peuvent être subventionnées. Le Conseil Départemental peut subventionner l'acquisition de mobilier spécialisé égale à 25% des dépenses HT (subvention plafonnée à 15.000 €) et le matériel informatique pour le même taux.

Dépenses prévisionnelles

PROJET	MONTANT HT
Acquisition de mobilier spécialisé	15 256 €
Acquisition de matériel informatique	1 000 €
TOTAL	16 256 €

PERSONNEL

Conclusion, dès la rentrée scolaire 2016, d'un contrat d'apprentissage pour la préparation d'un CAP agricole de jardinier paysagiste d'une durée de 2 ans, dont l'affectation sera aux Services techniques.

LITTORAL

Approbation d'une convention avec le Département de la Charente-Maritime relative à participation de la Commune au financement de travaux d'urgence sur l'ouvrage de défense de côte situé face au Club Med. Considérant qu'afin de lever le risque érosion marine inscrit dans le P.P.R.N. et frappant les secteurs UDb et Nr situés à La Palmyre, le Conseil Municipal doit s'engager à assurer la protection pérenne de l'ouvrage de défense de côte en partenariat avec le Conseil Départemental de la Charente-Maritime, considérant les travaux d'urgence réalisés par le Conseil Départemental de Charente-Maritime sur le littoral de la Commune, face au village vacances du Club Med à la suite des intempéries et des grandes marées de janvier 2016, **ACCEPTE** la convention de participation au financement des travaux d'urgence réalisés en janvier 2016 présentée par le Département de la Charente-Maritime, **PRÉCISE** que le Département assure la maîtrise d'ouvrage et s'engage à financer l'opération dont le coût est estimé à 66 596,00 euros HT soit 79 915,20 euros TTC. **DIT** que la Commune s'engage à participer à raison de 30% du montant HT de l'opération soit 19 978,80 euros.

DOMAINE ET PATRIMOINE

Revitalisation du centre bourg : Approbation du Comptendu annuel d'activités de l'année 2015 de la Société d'Économie Mixte d'Aunis et de Saintonge (SEMDAS) dans le cadre de l'opération d'aménagement du centre bourg.

Aménagement du centre bourg : Approbation de l'avenant n°2 à la convention publique d'aménagement avec la SEMDAS pour en prolonger la durée jusqu'au 31 décembre 2018 afin de permettre la vente des lots restants.

Constatation de la rétrocession du réseau d'assainissement collectif rénové du quartier des Trémières à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Acquisition amiable d'une partie de la parcelle cadastrée AL 301 sise Rue d'Ars appartenant à M. et Mme LEFEVRE, d'une superficie d'environ 100 m² pour le prix de 8 000 €.

INTERCOMMUNALITÉ

Plan local d'urbanisme intercommunal : Considérant le souhait de la commune de Les Mathes – La Palmyre de conserver la maîtrise des grands principes d'aménagement et de développement de son territoire, et de la gestion du droit du sol, le Conseil décide de s'opposer au transfert de compétence en matière de plan local d'urbanisme à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.) :
- Monsieur Philippe GADREAU, délégué titulaire
- Mme Marie-Denise BITEAU, déléguée suppléante

SÉANCE DU 29 JUILLET 2016

DOMAINE ET PATRIMOINE**Modification des termes du bail à long terme des 12,18, 20 mars 1992 et de son avenant du 29 mai 2000 conclu avec la SARL LES BATTURES DE CORDOUAN :**

- Prolongation de 20 années, soit jusqu'au 30 novembre 2046.
- Modification de la clause relative aux conditions financières comme suit :

- à compter du 1er janvier 2017, une part fixe forfaitaire d'un montant de 40 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 1.5% du chiffre d'affaires hors taxes,
- à compter du 1er janvier 2020, une part fixe forfaitaire d'un montant de 40 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 2% du chiffre d'affaires hors taxes.

Modification des termes du bail à long terme des 7 et 14 février 2000 conclu avec la SARL CYCLO TROTT :

- Prolongation de 20 années, soit jusqu'au 30 novembre 2046.
- Modification de la clause relative aux conditions financières comme suit :

- à compter du 1er janvier 2017, une part fixe forfaitaire d'un montant de 9 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 1.5% du chiffre d'affaires hors taxes,
- à compter du 1er janvier 2020, une part fixe forfaitaire d'un montant de 9 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 2% du chiffre d'affaires hors taxes.

Modification des termes du bail à construction du 14 octobre 1989 et de son avenant du 1er août 2009 conclu avec la SARL LES GOLFS DE LA PALMYRE :

- Prolongation de 20 années, soit jusqu'au 30 novembre 2046.
- Modification de la clause relative aux conditions financières comme suit :

- à compter du 1er janvier 2017, une part fixe forfaitaire d'un montant de 50 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 1.5% du chiffre d'affaires hors taxes,
- à compter du 1er janvier 2020, une part fixe forfaitaire d'un montant de 50 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 2% du chiffre d'affaires hors taxes.

Modification des termes du bail à long terme du 27 juillet 2001 conclu avec la SARL VB LOISIRS :

- Prolongation de 20 années, soit jusqu'au 30 novembre 2046.
- Modification de la clause relative aux conditions financières comme suit :

- à compter du 1er janvier 2017, une part fixe forfaitaire d'un montant de 15 000 € indexé chaque année sur l'indice du

coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 1.5% du chiffre d'affaires hors taxes,

- à compter du 1er janvier 2020, une part fixe forfaitaire d'un montant de 15 000 € indexé chaque année sur l'indice du coût de la construction, à laquelle s'ajoutera une part variable calculée sur la base de 2% du chiffre d'affaires hors taxes.

Modification de la convention d'occupation privative du domaine communal conclu le 19 septembre 2006 et ses avenants des 1er octobre 2007 et 2 décembre 2011 conclu avec la SARL BRUNO :

- Prolongation de 20 années, soit jusqu'au 30 novembre 2046.
- Modification de la clause relative aux conditions financières comme suit :

- à compter du 1er janvier 2017, à 23 000 € indexée chaque année sur l'indice du coût de la construction.
- à compter du 1er janvier 2020, à 25 000 € indexée chaque année sur l'indice du coût de la construction.

DISPOSITIONS ORGANIQUES

Indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers délégués : Maintien des indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués de la Commune des Mathes-La Palmyre telles que votées par le Conseil Municipal le 15 avril 2014, à savoir :

- Indemnité de fonction du maire : 34,00 % de l'indice brut 1015
- Indemnité de fonction des adjoints : 15,90 % de l'indice brut 1015
- Indemnité de fonction des conseillers municipaux délégués : 6,00 % de l'indice brut 1015.

Conformément à la délibération du 15 avril 2014, maintien de la majoration de 50% des indemnités du maire et des adjoints au titre du classement station de tourisme.

MOTION

Schéma Départemental de Coopération Intercommunale de la Charente-Maritime : Avis défavorable à l'encontre de l'arrêté n°16-973 DRCTE-BCL du 13 juin 2016 par lequel le Préfet propose la fusion de la Communauté de Communes de Charente- Arnoult Cœur de Saintonge et de la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole, étendue à la commune de Saint-Romain-de-Benet qui prévoit :

- le retrait de la commune de Saint-Romain-de-Benet du périmètre intercommunal de la CARA ;
- la fusion entre la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole et la Communauté Charente Arnoult Cœur de Saintonge en ce qu'elle utilise la commune de Saint-Romain-de-Benet comme trait d'union territorial.

URBANISME

Mise à jour des zones soumises au droit de préemption urbain suite à l'annulation du Plan Local d'Urbanisme.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Par courrier en date du 10 août 2016, Madame Christiane DELAHAYE a informé M. le Maire de sa volonté de démissionner de ses fonctions de Conseillère Municipale à compter du 10 août 2016. Conformément à l'article L 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Préfet de Charente-Maritime en a été informé. Conformément à l'article L 270 du Code Électoral, Madame Sophie THIRÉ, suivant immédiat sur la liste « Liste d'union pour Les Mathes-La Palmyre » dont faisait partie Madame Christiane DELAHAYE, lors des dernières élections municipales, est installée en qualité de Conseillère Municipale.

Le tableau du Conseil Municipal a ainsi été modifié. Monsieur le Maire lui souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble du Conseil Municipal.

HABITAT

Logements locatifs sociaux, Rue de la Sablière, Rue Léon Nicolle, Avenue de La Palmyre. Rapport général du Commissaire aux comptes - année 2015 de la Société d'Économie Mixte Immobilière de la Saintonge (S.E.M.I.S.). Quitus est donné à la S.E.M.I.S pour les résultats des opérations immobilières de l'année 2015.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs pour les besoins des services municipaux. Date d'effet : 1er décembre 2016.

Création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps non complet, à raison de 20 heures par semaine, pour répondre aux besoins des services municipaux (écoles et restauration scolaire).

DOMAINE ET PATRIMOINE

Cession de la parcelle communale cadastrée section AO numéro 95 sise allée des Gannes à La Palmyre à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, d'une superficie de 9 033 m², pour le prix de 67 014 €.

Cession du bail à long terme des 12, 18, 20 mars 1992 conclu avec la SARL LES BATTURES DE CORDOUAN.

Agrément de Monsieur Thierry THOMAS, demeurant aux Mathes, ou toute société à laquelle il pourrait substituer.

INTERCOMMUNALITÉ

Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique au 1er janvier 2017.

Première mise à jour des statuts de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Loi N°2015-991 du 7 août 2015 - Transfert de nouvelles compétences obligatoires aux communautés d'agglomération à compter du 1er janvier 2017.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2016

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Bibliothèque municipale – Adoption du règlement intérieur et de la convention de bénévolat.

PERSONNEL

Modification du tableau des effectifs : Création d'un emploi de responsable du service en charge des animations culturelles et de loisirs. Date d'effet : 1er janvier 2017.

Modification du tableau des effectifs pour les besoins du service en charge des animations culturelles et de loisirs. Date d'effet : 1er janvier 2017.

- Création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial de 2ème classe à temps complet,
- Création d'un emploi d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet.

INTERCOMMUNALITÉ

Présentation du rapport annuel d'activités de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (C.A.R.A.). Année 2015.

URBANISME

Dépôt d'une déclaration préalable de travaux pour l'installation d'un préau léger en onduline translucide d'une superficie de 17 m² environ, sur la parcelle communale cadastrée AA 87 située rue Henri Érable.

Avis favorable de la commune sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) arrêté le 18 juillet 2016 par la CARA. À noter que le code de l'urbanisme impose dans ses articles L331-4 et suivants qu'un PLU ou document en tenant lieu (POS) soit compatible ou rendu compatible dans un délai de 3 ans avec un PLH approuvé.

ENVIRONNEMENT

Avis favorable de la commune sur le projet de SAGE Seudre approuvé par la Commission Locale de l'Eau le 14 juin 2016.

Le Conseil prend note de l'obligation pour la commune, dans le cadre de l'élaboration de son futur PLU, de compléter l'inventaire des zones humides contenu dans le SAGE Seudre par un inventaire plus fin, et d'identifier ces zones dans les documents graphiques du PLU notamment en adaptant les orientations d'aménagement des secteurs concernés.

Inscription de chemins et aménagements subventionnés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et Randonnée. La Commune s'engage à :

- Ne pas vendre, sauf impérieuse nécessité et avec proposition d'un chemin de substitution de même nature si le chemin est support d'un itinéraire de randonnée ;
- Empêcher l'interruption du chemin par des clôtures ;
- Conserver leur caractère public et ouvert ;
- En accepter, le cas échéant, le balisage ;
- Faire figurer ces chemins dans les documents d'urbanisme de la commune.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le Préfet de Charente-Maritime l'a informé, vendredi soir, de l'arrivée imminente sur le territoire de la commune d'une cinquantaine de migrants. Il précise que, « mis devant le fait accompli », il a demandé au représentant de l'État qu'une réunion publique soit organisée dans les plus brefs délais afin de répondre aux interrogations légitimes des administrés. Ainsi, après avoir déploré ne pas en être encore bénéficiaire, attend-t-il que toutes les informations relatives aux modalités d'hébergement et d'accueil des migrants soient très rapidement et précisément apportées aux membres du conseil et à la population.



Ils nous ont quittés

BASCLE Michel (10/04/1933 – 03/07/2016)

BRISSON-GOULVANT Georges Ismaël (29/02/1928 – 03/09/2016)

CHASSARD André Pierre Eugène (31/07/1926 – 19/08/2016)

ROUSSEL Maryvonne Angéline Renée épouse MÉNEAU (27/10/1940 - 31/08/2016)

SISS Jean Baptiste Pierre (21/09/1924 – 28/07/2016)

VOS ÉLUS À VOTRE SERVICE

Outre l'ensemble des affaires communales, votre Maire suit plus particulièrement les dossiers liés au Tourisme, au Personnel et à la Communication.
Conseiller Communautaire
Reçoit sur rendez-vous du lundi après-midi au samedi midi : 05 46 22 38 73
jp.gadreau@mairie-lesmathes-palmyre.fr



LE MAIRE

PHILIPPE GADREAU

1^{ÈRE} ADJOINTE

MARIE BASCLE

Port, Centre Communal d'Action Sociale.
Conseillère Communautaire
RDV lundis et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr

2^{ÈME} ADJOINTE

MARIE-DENISE BITEAU

Finances, Marchés Publics
RDV mardis après-midi, jeudis et samedis matin
05 46 22 38 73
elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr

3^{ÈME} ADJOINT

JEAN-PIERRE CARON

Sécurité, Environnement, Relations avec les collectivités
RDV lundis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73

jp.caron@mairie-lesmathes-palmyre.fr

4^{ÈME} ADJOINTE

STÉPHANIE CRASSO

Urbanisme, PLU et Habitat
RDV mercredis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73

s.crasso@mairie-lesmathes-palmyre.fr

5^{ÈME} ADJOINT

DANIEL FRADIN

Travaux, Bâtiments, Voirie, Espaces Verts
RDV mercredis matin et samedis matin
05 46 22 38 73

elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr

CONSEILLER DÉLÉGUÉ

PHILIPPE SAENZ

Enseignement, Jeunesse et Sport

Disponible sur RDV :
06 24 65 67 21

elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE

DOMINIQUE MAINARD

Commerces, Marchés Forains Artisanat, Associations, CCAS

RDV vendredis après-midi et samedis matin
05 46 22 38 73

elus@mairie-lesmathes-palmyre.fr



LES CONSEILLERS

JEAN-CLAUDE PILLET

MARCEL MOINARD

JOËL FORGIT

DANIELLE GOURDON

CLAUDIE LEYRAUD

THIERRY MOLLE

KARINE POUILLAT

JEAN-LOUIS AMSELLEM

BERNARD LARGETEAU

FRANÇOIS-XAVIER DEGORCE-DUMAS

SOPHIE THIRÉ

LES COMMISSIONS

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION D'URBANISME : Philippe GADREAU, Stéphanie CRASSO, Marie-Denise BITEAU, Philippe SAENZ, Claudie LEYRAUD, Jean-Pierre CARON, François-Xavier DEGORCE-DUMAS, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION DES MARCHÉS FORAIN ET ARTISANAL : Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Danielle GOURDON, Philippe SAENZ, Jean-Louis AMSELLEM, Anne-Marie BASCLE.

COMMISSION DES FETES ET CÉRÉMONIES - ASSOCIATIONS : Philippe GADREAU, Joël FORGIT, Philippe SAENZ, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Sophie THIRÉ, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION DE RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Jean-Claude PILLET, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES ANNEAUX DU PORT DE BONNE-ANSE : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Philippe SAENZ, François-Xavier DEGORCE-DUMAS.

ENSEIGNEMENT : Philippe GADREAU, Philippe SAENZ.

COMMISSIONS EXTRA-MUNICIPALES

COMMISSION SPORT : Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION ÉQUINE : Philippe GADREAU, Dominique MAINARD, Philippe SAENZ.

COMMISSION ÉCOLE, LYCÉE, COLLÈGE : Philippe GADREAU, Philippe SAENZ, Karine POUILLAT.

COMMISSION HANDICAPÉS : Philippe GADREAU, Anne-Marie BASCLE, Karine POUILLAT, Jean-Claude PILLET.

COMMISSION ENVIRONNEMENT : Philippe GADREAU, Jean-Pierre CARON, Claudie LEYRAUD, Stéphanie CRASSO, Philippe SAENZ, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION TOURISME : Philippe GADREAU, Thierry MOLLE, Dominique MAINARD, Karine POUILLAT, Claudie LEYRAUD, Jean-Louis AMSELLEM, Bernard LARGETEAU.

COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE : Philippe GADREAU, Anne-Marie BASCLE, Marie-Denise BITEAU.

Les Commissions extra-municipales sont ouvertes aux administrés qui souhaiteraient les intégrer. N'hésitez pas à vous manifester en mairie.

Travaux et équipements

DES GIRATOIRES EMBELLIS

Officiellement dénommé par délibération du 1er décembre 2014, le giratoire « Claude Caillé » desservant l'avenue de Royan et l'avenue de l'hippodrome a enfin reçu sa plaque nominative.



À la Palmyre, c'est une entrée dynamique et sportive qui accueille nos visiteurs au niveau du rond-point de l'Étoile du Sud. À noter que les sculptures ont été réalisées par les agents des services municipaux.



RÉFECTION DE TROTTOIRS

Des travaux de réaménagement sont actuellement réalisés aux abords du rond-point des Valdotains.



RÉFECTION DE VOIRIE

Le revêtement des allées des Pluviers, des Hérons et des Picverts était dégradé. Des travaux de réfection sont en cours.



ISOLATION CLASSE MATERNELLE

Pour le confort des petits, des travaux d'isolation ont été effectués dans la classe de maternelle de Moyenne / grande Section.



SALLE DES ASSOCIATIONS

Des travaux d'aménagement à l'étage de la salle de musique/médiathèque ont été réalisés pour offrir un espace plus spacieux et agréable, réservé aux associations.



LA MÉDIATHÈQUE

Les travaux et l'aménagement de la médiathèque sont maintenant terminés et ce nouvel espace culturel ouvrira ses portes au public le **21 janvier 2017**.

Les premiers livres sont arrivés : environ 1500 ouvrages prêtés par la bibliothèque départementale de prêt auxquels s'ajoutent les dons effectués localement.

La médiathèque sera gérée par une équipe d'environ 15 bénévoles.

Dans un premier temps les jours d'ouverture seront les suivants :

Lundi après-midi
Mercredi après-midi
Samedi matin



Inauguration
Vendredi 20 Janvier 2017 - 17h30



DYNAMISATION DU CENTRE BOURG

Nous finalisons actuellement le projet de revitalisation du centre bourg.

Vous trouverez ici les esquisses de ce projet, celles-ci pouvant être amenées à évoluer.

Le lancement des travaux est prévu pour septembre 2017.

La livraison est attendue en mars-avril 2018.



4 locaux commerciaux seront disponibles

Nous souhaitons renforcer l'offre commerciale de proximité et sommes à la recherche de professionnels de métiers de bouche et de services pour occuper les locaux qui seront construits aux abords de la Halle.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de Monsieur le Maire

05 46 22 38 73



Vie municipale

CONCOURS DES MAISONS ET JARDINS FLEURIS

En juin dernier, à l'issue du concours des maisons et jardins fleuris, une sympathique remise des prix a eu lieu en mairie pour récompenser chacun de sa participation à l'embellissement de la Commune.

1er Prix
Franck MANCEAU
2ème Prix
Jacquy PORTERE
3ème prix
Daniel CHEVALIER

Prix spécial
Michel POWROZNIK
Coup de Cœur
Christian RACINET



J. PORTERE, F.MANCEAU, M. le MAIRE, M. POWROZNIK, D. CHEVALIER, C. RACINET



NOCES DE PLATINE

Le 17 juillet dernier, la mairie accueillait Roger et Lucette FRADIN, âgés respectivement de 94 et de 91 ans, lesquels souhaitent repasser devant M. le Maire soixante-dix années après leur union célébrée un certain 17 juillet 1946 par Léon Nicolle ! C'est Marie BASCLE, première adjointe et leur fils Daniel FRADIN également adjoint, qui ont eu le

privège de recueillir le renouvellement de consentement des jeunes mariés. De l'union de ces commerçants mathérons sont nés trois enfants, cinq petits-enfants et six arrière-petits-enfants. De quoi fêter ces noces de platine en famille et entre amis et profiter au mieux de cette journée toute particulière riche en souvenirs et en émotion.



UNE SAISON EN MUSIQUE

La saison avait commencé en fanfare avec le festival Musiques et Gastronomie ! Les événements musicaux se sont ensuite enchaînés durant tout l'été.

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

Le 21 juin, ce fut un véritable carton plein pour la fête de la musique aux Mathes : Soleil, musiciens, public, le cocktail parfait pour une journée et une soirée réussies.

Merci à l'école de Musique Zenzik et au Comité des fêtes pour ces moments.



DANSE AVEC LES STARS

Le 18 août, la tournée TF1 « Danse Avec Les Stars » a enflammé La Palmyre.

Dès l'après-midi, Priscilla Betti et le groupe Collectif Métissé sont venus à la rencontre du public puis les danseurs de Danse avec les Stars vous ont offert un show exceptionnel ! Sur scène

vous avez pu admirer Fauve Hautot, Katrina Patchett, Jade Geropp, Christophe Licata, Christian Millette et Yann-Alrick Morteuil se déhancher sur des chorégraphies endiablées.

Le public est venu très nombreux « partager les ondes positives » des danseurs. Un vrai succès.



LES RÉPÉTITIONS D'UN VIOLON SUR LE SABLE

Chaque année, un talentueux orchestre de musiciens classiques (sous la direction de Jérôme PILLEMENT) auquel se joignent chaque soir divers solistes, illumine la plage de Royan à l'occasion du festival « Un Violon sur le Sable ».

Et comme chaque année, nous avons eu l'honneur de recevoir ces musiciens en répétition à l'espace Multi-Loisirs. Un véritable moment d'exception.



UN VIOLON SUR LA VILLE

Après un rendez-vous manqué en 2015 pour cause de météo capricieuse, le 27 juillet dernier, « Un Violon sur la Ville » a investi la chapelle de La Palmyre en la personne de Peter BENICE pour un récital Piano Pop qui a enchanté le public venu en nombre.



DES CONCERTS À L'ÉGLISE



En plus des traditionnels « Jeudis Musicaux », le 12 juillet, l'église Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte des Mathes a accueilli « LUTZ ETERNA » (Claire MILLON et Frédéric CHAUVIGNÉ). Une belle soirée qui sera reconduite en 2017.



TOURNÉE D'ÉTÉ 7UP

Parce qu'un été sans animation sur la plage aurait un goût d'inachevé, la venue de la tournée d'été 7UP à la Palmyre le 1er août, a fait le bonheur des petits et des grands vacanciers

qui ont profité pleinement de cette journée de détente en participant aux différents ateliers ludiques et festifs proposés (Rodéo Surf, Babyfoot Humain, Beach Volley...).



CRITÉRIUM DES JEUNES CONDUCTEURS

Les 8 et 9 août dernier, sur l'initiative de la commune et avec la participation financière de la Préfecture et du Conseil Départemental, ce sont environ 200 jeunes âgés de 8 à 12 ans qui ont pu découvrir gratuitement les bons réflexes de la sécurité routière à l'occasion d'une animation proposée et encadrée par l'Automobile Club de l'Ouest.

Les jeunes conducteurs ont alors pris les commandes de voitures électriques à la suite d'un atelier théorique qui leur a permis de comprendre la signification des panneaux.

Devant le succès de cette première édition, l'Automobile Club de l'Ouest reviendra au mois d'avril pour les enfants de l'école primaire ainsi qu'au mois d'août 2017.



© JL GOUDSTIKKER

LES MARCHÉS

Les marchés de la commune ont toujours autant de succès.

Et plus particulièrement, le rendez-vous gourmand du vendredi soir aux Mathes qui, cet été encore, a rassemblé des centaines

de personnes autour de ce concept chaleureux et convivial. En 2017, les marchés nocturnes gourmands auront lieu tous les vendredis, en juillet et août.



À LA CROISÉE DES PHARES

Le 7 août dernier, le traditionnel feu d'artifice du mois d'août de La Palmyre a pris une autre dimension.

C'est un réel spectacle pyrotechnique « Son et Lumière », labellisé « Sites en Scène » qui a été proposé au public, rythmé

par le « live » des musiciens et conteurs dont il faut saluer la prestation.

Une mise en valeur originale de notre patrimoine saluée par 25 000 spectateurs.



© T. AVAN



© Antho R. Photo Passion



Antho R. Photo Passion
PHOTOGRAPHIE <http://anthorosieraix.com/anthor-photography>

OCTOBRE ROSE

Lorsque générosité rime avec ZAGAL CABARET.

À l'occasion d'Octobre rose, pour soutenir la recherche contre le cancer du sein, les élus de la commune des MATHES ont rallié le ZAGAL Cabaret à leur cause pour organiser une soirée exceptionnelle. Et ce dernier a plus que joué le jeu puisqu'il a offert sa prestation pour cette soirée caritative et proposé au public un avant-goût de son spectacle habituel avec 7 numéros équestres choisis par les artistes. Une belle manière d'entrer dans l'univers poétique équestre de ce cabaret.



Le Dr AUBERT, radiologue et Marie BASCLE



La société ORGONNE spécialiste de l'événementiel a participé en offrant ses compétences en communication notamment par la création et l'impression de l'affiche.



Cette soirée a permis de reverser la somme de 870 € à l'association LUCIDE 17 qui agit pour le dépistage du cancer.



11 NOVEMBRE

Les cérémonies de commémoration du 11 novembre, date de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale, ont eu lieu à La Palmyre et aux Mathes en hommage à tous les morts pour la France et en présence des enfants de l'école.



HALLOWEEN



De nouveau une belle fête d'Halloween cette année aux Mathes. Merci d'être venus si nombreux, si enthousiastes, si... déguisés ! La soupe de potiron a encore connu un franc succès puisque ce ne sont pas moins de 80 litres de soupe qui ont été engloutis sur le marché !! Merci également aux centres équestres, à l'équipe des maquilleuses, aux enfants des écoles, à nos services techniques et à l'ensemble des bénévoles.



LE CENTRE BOURG AUX COULEURS DE NOËL

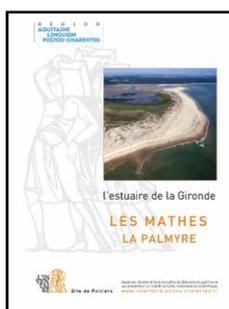
À l'approche de Noël, le centre bourg s'est paré de ses plus belles couleurs. Les nombreux décors ont été magnifiquement réalisés et mis en place par les équipes des

services techniques de la commune. Gageons que ces lumières se retrouveront dans les yeux des petits comme des plus grands.



© D.FRADIN

INVENTAIRE DU PATRIMOINE



Un inventaire du patrimoine de notre commune des Mathes a été réalisé d'octobre 2015 à janvier 2016.

L'opération d'inventaire consistait à recenser les biens culturels qui constituent le patrimoine de notre territoire, de l'antiquité aux années 60. Cet inventaire a permis d'identifier des habitations à l'architecture saintongeaise, d'anciennes fermes, des aménagements balnéaires, un

patrimoine forestier, des paysages sauvages, une architecture rurale du 19^{ème} à une architecture balnéaire du 20^{ème}.

À l'issue de ce travail, Monsieur SUIRE, Conservateur en chef du Patrimoine a réalisé un livret particulièrement riche en enseignement et en illustrations.

Si vous souhaitez découvrir ou redécouvrir le patrimoine de notre commune, n'hésitez pas à aller feuilleter ce documentaire sur le site internet « Inventaire du patrimoine Poitou-Charentes » : rubrique « opération », « Estuaire de la Gironde », « publications », « publication les mathes ».

www.inventaire.poitou-charentes.fr



VOS RENDEZ-VOUS EN 2017...

LES VŒUX DU MAIRE

Philippe GADREAU, le Maire et son conseil municipal vous convient à participer à la cérémonie des vœux de la commune

Vendredi 27 janvier 2017

à 18h30

à l'espace Multi-Loisirs.

À l'occasion de cette soirée, nous accueillerons les nouveaux arrivants et il sera présenté à l'ensemble de la population une rétrospective de l'année écoulée, les associations qui animent notre commune et un exposé des projets 2017.

S'en suivra le verre de l'amitié.

Venez nombreux !

En 2017, la commune reprend l'animation dont s'occupait l'office de tourisme.

Comme indiqué dans l'édito du maire, cette mission ne pourra plus être assurée par notre office de tourisme.

En conséquence, un service « Animations » sera chargé de proposer et d'organiser un programme de manifestations, à l'année, dans les différents sites de la commune : EML, église, chapelle, lieux publics...

EXPOSITION PLAYMOBIL & LEGO

Forte de son succès l'an passé, l'exposition Playmobil & Léo sera de retour à l'Espace Multi-Loisirs des Mathes les :

18 et 19 février 2017

L'occasion, pour tous de venir découvrir les superbes dioramas réalisés par de vrais passionnés de ces figurines .

JOURNÉE DES MATHÉRONS À L'HIPPODROME

C'est la possibilité pour les mathérons et palmyriens de découvrir ou redécouvrir gratuitement l'univers des courses lors d'une journée leur réservant un accueil particulier.

14 mai 2017

Si vous souhaitez participer à cet événement, signalez-vous en mairie où tous les renseignements utiles vous seront donnés pour ce rendez-vous.

FESTIVAL MUSIQUES ET GASTRONOMIE

Le festival Musiques et gastronomie investira de nouveau le port de La Palmyre les :

3 et 4 juin 2017

Un week-end à ne pas manquer !

LA FÊTE DE LA SAINT JEAN

24 juin 2017

Magie des lumières sur la plage, à La Palmyre.

PLAYMOBIL
Exposition de figurines issues de collections privées
& LEGO
Dioramas, Ateliers, Tombola, Restauration
vente **Entrée GRATUITE**
EXPOSITION
samedi 18 février 2017 de 10h à 19h
dimanche 19 février de 9h30 à 18h
LES MATHES
Espace Multi Loisirs
Avenue Pierre Sibard, 17570 Les Mathes
Info : www.facebook.com/lesmatheslapalmyre - Email jeep17@bbox.fr - Tél. : 06.24.65.67.21

Vie économique

LES 50 ANS DU ZOO

Le Zoo de La Palmyre a officiellement fêté son 50ème anniversaire aux côtés de plus de 500 invités.

Au cours de cette belle journée ensoleillée, les personnalités présentes ont pu visiter librement le parc avant d'assister aux discours de Patrick Caillé, Directeur, de Philippe Gadreau, maire des Mathes, de Didier Quentin, Député-maire de Royan, de Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental de Charente-Maritime, de Christelle Pieuchot, Conseillère Régionale déléguée à l'Attractivité touristique et aux grands équipements et de Lionel Fricaud-Chagnaud, dont le père est, avec Léon Nicolle, à l'origine de la création de la station balnéaire de La Palmyre.



© S.MEYS



CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE AUX ETS PERONNEAU

Jean-Claude et Catherine PERONNEAU ont passé la main de leur entreprise à Kevin PERONNEAU après 37 années d'activités.

L'inauguration du nouveau bâtiment de l'entreprise situé rue Léon Nicolle, le 30 septembre dernier a été l'occasion pour eux de présenter leur successeur qu'ils accompagnent encore pendant quelques temps.

L'entreprise continue avec la même équipe.



UNE LAVERIE AUTOMATIQUE AUX MATHES

Ce nouveau service très apprécié des mathérons vient d'ouvrir dans le centre du bourg (à côté du SPAR).

La laverie est ouverte :
7 jours sur 7 de 8h30 à 20h



BEL'HABITAT 17

L'entreprise BEL'HABITAT 17 vient de s'implanter sur notre commune.

Ce nouvel établissement propose différents services pour le traitement, la rénovation ou la protection de votre habitat.



www.belhabitat17.fr

Entretien toitures et façades,
Tuiles ciments ou bétons
Tuiles terre-cuite
Façades ou murets
Isolation des combles.

Laurent MIOT
06 62 84 66 78

Infos pratiques

DU CHANGEMENT DANS LA PERCEPTION DE LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour est exclusivement affectée aux dépenses destinées à favoriser le développement des activités et la fréquentation touristique sur le territoire.

À compter du 1er janvier 2017, elle sera intégralement reversée, non plus à la Commune mais à l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) permettant à ce dernier d'assurer ses missions : accueil et information, promotion touristique, coordination et animation du réseau des partenaires de l'ensemble du territoire intercommunal.

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) a fait le choix de mettre en place le régime de la taxe de séjour au réel pour l'ensemble des hébergements des 34 communes du territoire. Elle est applicable sur l'année (365 jours). Elle est perçue sur la base de la fréquentation réelle des établissements.

La taxe de séjour et la taxe additionnelle départementale sont dues par toutes les personnes qui séjournent à titre onéreux, qui ne sont pas domiciliées sur le territoire de la CARA et qui n'y possèdent pas de résidence.

Elles s'appliquent sur les personnes séjournant dans un hébergement marchand (hôtel, camping, meublé de tourisme, résidence de vacances, chambre d'hôtes,...).

Les propriétaires hébergeurs ont l'obligation de collecter la taxe de séjour ainsi que la taxe additionnelle départementale et de la reverser ensuite à l'Office de Tourisme Communautaire.

Sont exemptés de la taxe de séjour :

- Les personnes mineures,
- Les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire de la CARA,
- Les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire,
- Les personnes qui occupent des logements dont le loyer mensuel est inférieur à un montant que la CARA a fixé à 375 € (12,50 € la nuit).

La procédure à suivre pour le reversement de ces taxes est la suivante :

1. Compléter l'état déclaratif et les registres fournis par l'OTC pour chacun des mois des 3 périodes de reversement : les 31/5, 31/8 et 31/12,
2. Établir un chèque, à l'ordre de « LA RÉGIE TAXE DE SÉJOUR OTC », correspondant au montant indiqué sur l'état déclaratif,
3. Envoyer ou déposer ce chèque le 31/5, le 31/8 et le 31/12, accompagné d'une copie de l'état déclaratif et des registres mensuels correspondants dûment complétés, à l'adresse suivante : Office de Tourisme Communautaire, « RÉGIE TAXE DE SÉJOUR OTC », 48 rue Alsace Lorraine - 17200 ROYAN.

TYPES D'HÉBERGEMENT	CATÉGORIES D'HÉBERGEMENT	TAXE DE SÉJOUR	TAXE ADDITIONNELLE	TOTAL PAR NUITÉE ET PAR PERSONNE
Hôtel de tourisme, résidence de tourisme, meublé de tourisme	5*	3.00 €	0.30 €	3.30 €
	4*	2.25 €	0.225 €	2.475 €
	3*	1.50 €	0.15 €	1.65 €
	2*	0.90 €	0.09 €	0.99 €
	1*	0.75 €	0.075 €	0.825 €
Village de vacances	5*, 4*	0.90 €	0.09 €	0.99 €
	3*, 2*, 1*	0.75 €	0.075 €	0.825 €
Emplacement dans une aire de camping-cars ou un parc de stationnement touristique par tranche de 24 heures		0.75 €	0.075 €	0.825 €
Hôtel de tourisme, résidence de tourisme, village de vacances et meublé de tourisme non classés ou en attente de classement		0.50 €	0.05 €	0.55 €
Terrain de camping et de caravanage	5*, 4*, 3*	0.55 €	0.055 €	0.605 €
	2*, 1*, Non classé	0.20 €	0.02 €	0.22 €
Chambre d'hôtes		0.75 €	0.075 €	0.825 €
Port de plaisance		0.20 €	0.02 €	0.22 €

Tarifs 2017

MODIFICATIONS DE FAÇADES

LES MODIFICATIONS DE FAÇADES SONT SOUMISES À FORMALITÉS D'URBANISME

Tout travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'un bâtiment existant, est soumis à déclaration préalable.

Le dossier doit être déposé en mairie en trois exemplaires ou envoyé par LRAR.

Le formulaire à remplir, pour MODIFICATION DE FAÇADES est la Déclaration Préalable de travaux, portant sur une maison individuelle ou ses annexes (Cerfa n°13703*05 et notice explicative Cerfa n°51434*05).

Le délai d'instruction est de 1 mois.

Voici quelques exemples de travaux de modifications soumis à formalités :

- La pose d'un velux, d'un conduit de cheminée ou de panneaux photovoltaïques sur le toit d'une habitation existante,
- La transformation d'une porte de garage existante en baie vitrée,
- Le changement de la couleur de l'enduit extérieur (ravalement de façades),
- La modification des ouvertures existantes (menuiseries extérieures, couleur des volets, création d'une ouverture supplémentaire, suppression d'une ouverture existante..).

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le service urbanisme aux heures d'ouverture du service.

Tous les formulaires sont téléchargeables sur le site : vosdroits.service-public.fr.



ASSISTANCE SOCIALE

PERMANENCES ASSISTANTE SOCIALE

Secrétariat
Délégation Territoriale
55 boulevard Franck Lamy 17200 Royan
05 46 06 48 48

Permanence à la Mairie des Mathes
05 46 22 48 72
Le mardi de 14H00 à 17H00
tous les quinze jours

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS
pris auprès de la Délégation Territoriale**

INFO SERVICE URBANISME

INFO SERVICE URBANISME

Numéro d'appel du service :
05 16 84 33 66

Le service urbanisme est à votre disposition :

- Le lundi matin (9h00 – 12h30)
- Le mardi matin (9h00 – 12h30)
- Le mercredi matin (9h00 – 12h30)
- Le jeudi (9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00)
- Le vendredi après-midi (13h30 – 17h00)

Pour l'élaboration de votre projet de construction, pour toutes questions sur les travaux que vous désirez effectuer, ou liées à l'urbanisme, le service urbanisme reçoit sur rendez-vous.

POINT EMPLOI



NOUVELLE OFFRE DE SERVICE DANS VOTRE COMMUNE À COMPTER DE JANVIER 2017 :

MISE EN PLACE D'UNE PERMANENCE DU CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATIONS INTERCOMMUNAL

Cette offre de service s'adresse à TOUT PUBLIC.

En effet, que vous soyez demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi, salariés ou employeurs (entreprise ou particulier), vous y trouverez un accompagnement pour vous aider à effectuer vos démarches vers l'emploi, la formation ou à répondre à une question sur un projet professionnel.

Le conseiller du point-emploi propose un accompagnement tant au niveau de la gestion des outils informatiques, que d'une écoute approfondie de votre projet professionnel lors d'un entretien individuel sur rendez-vous.

Il met en place et anime également des ateliers individuels ou collectifs sur les différentes thématiques liées à l'emploi.

**Permanence tous les 15 jours,
le LUNDI APRÈS-MIDI de 13h30 à 17h00**

Mairie de LES MATHES-LA PALMYRE
10, rue de la Sablière
17570 LES MATHES – LA PALMYRE

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter :



M. Éric DENAËS
CCAS de La Tremblade
Tél : 05 46 36 65 83

LISTES ÉLECTORALES

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017, vous devrez être inscrit sur la liste électorale de votre commune.

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

- L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.
- Si vous avez déménagé dans une nouvelle commune vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune d'installation et aviser votre commune de départ.
- Si vous avez déménagé dans la même commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie.

**Pour voter en 2017,
JE M'INSCRIS
sur les listes électorales
Dès
MAINTENANT
et au plus tard
le 31/12/2016 à 12h00**

CONCILIEUR

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trouver une issue amiable rapidement à un différend civil simple entre deux personnes physiques ou morales.

Entrent dans le champ de la conciliation, les litiges d'ordre familial, professionnel ou de consommation, tels que :

- Troubles de voisinage ;
- Conflit entre un propriétaire et un locataire ;
- Créances impayées ;
- Malfaçons ;
- Difficultés à faire exécuter un contrat...



Le Conciliateur de Justice reçoit uniquement sur rendez-vous.

Vous pouvez le contacter :

Par courrier :

Maison des Initiatives et des Services
Christian CHAUVIN ou Philippe VIGENT
Conciliateur de Justice,
22-24 rue Dubois Meynardie à MARENNES (17320).

Par mail :

conciliateur.chauvin@orange.fr / conciliateur.vigent@orange.fr

Par téléphone :

07 86 62 09 09 (M. CHAUVIN)

06 74 46 80 05 (M. VIGENT)

DÉCHETTERIES

Gestion des déchets

Tél. : 05 46 39 64 64

service-dechets@agglo-royan.fr

Que puis-je amener en déchetterie ?

Batteries, bois, cartons pliés, déchets verts (tontes de gazon, feuillages, branchages de longueur inférieure ou égale à 1 m et de diamètre inférieur ou égal à 10 cm), **déchets impossibles à trier, non recyclables, non valorisables** (tout-venant et encombrants), **ferraille, gravats, huiles** (de vidange et de friture), **textiles, linge de maison et chaussures usagés, piles, verre, électroménager, matériel électrique et électronique...**

Tous les jours sauf dimanche et jours fériés
de 9h-11h45 et 14h-17h45 :

LA TREMLADE : Rue de la Guilleterie (17390)

Fermeture hebdomadaire : le jeudi

CHAILLEVETTE : Pont de Brézé (17890)

Fermeture hebdomadaire : le mardi

Retrouvez toutes les informations relatives aux déchets ménagers et autres déchets sur le site internet de la CARA : www.agglo-royan.fr/particuliers.

RAMASSAGE DES DÉCHETS - 1^{ER} SEMESTRE 2017

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 dimanche	1 mercredi	1 mercredi	1 samedi	1 lundi	1 jeudi
2 lundi	2 jeudi	2 jeudi	2 dimanche	2 mardi	2 vendredi
3 mardi	3 vendredi	3 vendredi	3 lundi	3 mercredi	3 samedi
4 mercredi	4 samedi	4 samedi	4 mardi	4 jeudi	4 dimanche
5 jeudi	5 dimanche	5 dimanche	5 mercredi	5 vendredi	5 lundi
6 vendredi	6 lundi	6 lundi	6 jeudi	6 samedi	6 mardi
7 samedi	7 mardi	7 mardi	7 vendredi	7 dimanche	7 mercredi
8 dimanche	8 mercredi	8 mercredi	8 samedi	8 lundi	8 jeudi
9 lundi	9 jeudi	9 jeudi	9 dimanche	9 mardi	9 vendredi
10 mardi	10 vendredi	10 vendredi	10 lundi	10 mercredi	10 samedi
11 mercredi	11 samedi	11 samedi	11 mardi	11 jeudi	11 dimanche
12 jeudi	12 dimanche	12 dimanche	12 mercredi	12 vendredi	12 lundi
13 vendredi	13 lundi	13 lundi	13 jeudi	13 samedi	13 mardi
14 samedi	14 mardi	14 mardi	14 vendredi	14 dimanche	14 mercredi
15 dimanche	15 mercredi	15 mercredi	15 samedi	15 lundi	15 jeudi
16 lundi	16 jeudi	16 jeudi	16 dimanche	16 mardi	16 vendredi
17 mardi	17 vendredi	17 vendredi	17 lundi	17 mercredi	17 samedi
18 mercredi	18 samedi	18 samedi	18 mardi	18 jeudi	18 dimanche
19 jeudi	19 dimanche	19 dimanche	19 mercredi	19 vendredi	19 lundi
20 vendredi	20 lundi	20 lundi	20 jeudi	20 samedi	20 mardi
21 samedi	21 mardi	21 mardi	21 vendredi	21 dimanche	21 mercredi
22 dimanche	22 mercredi	22 mercredi	22 samedi	22 lundi	22 jeudi
23 lundi	23 jeudi	23 jeudi	23 dimanche	23 mardi	23 vendredi
24 mardi	24 vendredi	24 vendredi	24 lundi	24 mercredi	24 samedi
25 mercredi	25 samedi	25 samedi	25 mardi	25 jeudi	25 dimanche
26 jeudi	26 dimanche	26 dimanche	26 mercredi	26 vendredi	26 lundi
27 vendredi	27 lundi	27 lundi	27 jeudi	27 samedi	27 mardi
28 samedi	28 mardi	28 mardi	28 vendredi	28 dimanche	28 mercredi
29 dimanche		29 mercredi	29 samedi	29 lundi	29 jeudi
30 lundi		30 jeudi	30 dimanche	30 mardi	30 vendredi
31 mardi		31 vendredi		31 mercredi	

Exceptionnellement, la collecte des déchets non recyclés du lundi 25 décembre 2017 sera reportée au mardi 26 décembre 2017 et la collecte des déchets végétaux du lundi 25 décembre 2017 sera reportée au mercredi 27 décembre 2017.

Sortir vos déchets la veille avant 20 h



Jours en jaune :
déchets à recycler



Jours en bleu : déchets végétaux
(en sacs papier ou fagots bien ficelés)
Tout sac plastique, tout fagot non manipulable par une personne ou trop long (1m maxi) ne sera pas collecté.



Jours en vert :
déchets non recyclés

Sécurité et environnement

COMMISSION ENVIRONNEMENT

La commission Environnement s'est réunie le 17 octobre 2016 avec pour ordre du jour les sujets suivants :

- Le projet éolien au large d'Oléron avec comme intervenant Monsieur Bernard DURAND, ancien directeur de l'Ecole Nationale Supérieure de Géologie, ancien président du conseil scientifique de l'European Association of Geoscientists and Engineers (EAGE).
- Le plan local d'urbanisme (PLU).
- Point sur les recours déposés à l'encontre des permis de construire concernant le Club Med.
- Le projet de lotissement « Le Bois de Léon ».
- Information sur le SAGE Seudre (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Seudre).
- Avancement des « Projets communaux ».

L'intégralité du compte-rendu de la commission est disponible sur le site internet de la commune (onglet Urbanisme - La Commission Environnement).

ZOOM SUR LE PLU

Le PLU de la commune, qui avait été approuvé en mars 2013, a été annulé le 23 juin 2016 par jugement du tribunal administratif, suite au recours déposé conjointement par les associations **DEMAIN LES MATHES** et **NATURE ENVIRONNEMENT 17**, sur le motif de non-respect du principe de gestion économe du territoire imposé par le code de l'urbanisme.

En conséquence, pour l'application du droit des sols sur la commune, les demandes d'autorisation de construire et d'aménager sont désormais instruites au regard des règles d'urbanisme contenues dans le POS de 2001, mais aussi au regard des dispositions de la loi Littoral, qui peut être plus restrictive que le POS devenu aujourd'hui obsolète.

La commune n'a pas fait appel, l'objectif du conseil municipal étant d'élaborer un nouveau PLU conforme aux textes en vigueur. Le conseil municipal a constitué un groupe de travail spécifique constitué de conseillers municipaux et de 2 personnes externes proches des problématiques d'urbanisme et d'environnement.

Parmi les services qui seront associés à la démarche, la DREAL (service d'Etat chargé de l'Environnement) et la CARA (communauté d'agglomération Royan Atlantique) seront très impliquées, les principaux enjeux seront en effet la prise en compte des normes environnementales issues du Grenelle, et la prise en compte des documents supra-communaux élaborés par la CARA : le schéma de cohérence territoriale (SCoT), le plan local de l'habitat (PLH), le plan de déplacement urbain (PDU).

La commune devra être assistée d'un bureau d'études spécialisé pour mener à bien l'élaboration de son PLU. Le choix de ce bureau d'études se fera début 2017 selon la procédure de marché public, ce sera la première étape vers le nouveau PLU, avec pour objectif une approbation avant fin 2020 du document qui constituera notre outil de développement durable pour les 10 années à venir.

ACTION ESTRAN BAIE DE BONNE ANSE

En 2017, la Commune s'associera de nouveau à l'opération de nettoyage manuel et pédagogique de la Baie de Bonne Anse dans le cadre de « Action Estran » menée par le Pôle Nature du Parc de L'estuaire.

Réservez d'ores et déjà votre dimanche et venez nombreux.

PATRIMOINE NATURE

Organisé par le Pôle-Nature du Parc de l'Estuaire et la municipalité des Mathes

2017 DIMANCHE 26 MARS

Avec le soutien de : LA TRICOULODE, Conservatoire du Littoral, Office National des Forêts

ACTION ESTRAN, BAIE DE BONNE ANSE
9H30 A 16H00
Nettoyage manuel et pédagogique avec l'aide d'ânes et chevaux de trait

Possibilité de venir sur la 1/2 journée :
Rdv à 9h30 ou 13h au phare de la Coubre.
Pause pique-nique entre 12h et 13h.
Amener des gants épais, son pique-nique et des jumelles (facultatif).
Information au Parc de l'Estuaire : 05 46 23 77 77

Logos : LPO, AGIR pour la BIODIVERSITÉ, PAV, Les Mathes, CMAA, La Charente Maritime

ouvre de nouveaux horizons
charente-maritime.fr

RENFORTS SAISONNIERS

Comme chaque année, la Commune a reçu le renfort de différents services afin d'assurer au mieux la sécurité de tous en période estivale où notre station est extrêmement fréquentée.

Chacun concourt à la tranquillité de nos habitants et de nos touristes, que ce soit sur la plage avec les maîtres-nageurs sauveteurs ou sur l'ensemble du territoire avec la Gendarmerie Nationale et les Services de Secours.



Accueil des renforts saisonniers en mairie



VIDEO PROTECTION



Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement qui a été présenté en avril 2016, il est prévu de compléter le dispositif de vidéoprotection implanté sur le territoire de la commune.

À l'image du dispositif qui a été installé sur les parkings des camping-cars, un réseau de caméras sera disposé en différents endroits stratégiques du territoire pour compléter les moyens nécessaires à la protection des personnes et des biens.

Ce programme a fait l'objet d'une concertation avec les services de la Gendarmerie Nationale qui encourage les communes à se doter de matériel permettant de réduire les actes délictueux et d'améliorer le taux d'élucidation des faits constatés.

Cet engagement de la commune représente un financement important réparti sur plusieurs exercices.

À l'occasion du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 29 novembre dernier, le responsable de la brigade de gendarmerie de La Tremblade a signalé la recrudescence de cambriolages dans les résidences principales sur le territoire des communes de la Presqu'île d'Arvert.

Il rappelle à cette occasion que chacun doit faire preuve de prudence en prenant toutes les précautions d'usage :

- Ne pas accueillir de démarcheurs dans votre domicile,
- Fermer vos fenêtres et volets lors de vos absences...

LE PROJET ÉOLIEN AU LARGE D'OLÉRON, UNE VRAIE OU UNE FAUSSE BONNE IDÉE ?

Le 23 novembre dernier, Mme le ministre de l'environnement de l'énergie et de la mer a débloqué le projet éolien au large de l'île de l'Oléron.

C'est ainsi qu'un nouvel appel d'offre soutenu par l'ensemble des élus du territoire a été lancé, tel qu'il est détaillé ci-dessous dans le communiqué de presse du gouvernement :

La Ministre mandate le Préfet maritime de l'Atlantique, le Préfet de la région Nouvelle Aquitaine et le Préfet de Charente-Maritime pour poursuivre les consultations et définir, en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire, et le public, une zone pour le développement d'un parc éolien en mer posé et son raccordement au réseau public de transport d'électricité. Une attention particulière sera apportée aux enjeux des activités économiques, notamment la pêche, et aux enjeux environnementaux liés au choix de la zone.

Ce nouvel appel d'offres s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) que la Ministre a publiée le 28 octobre dernier, en application de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte.

La PPE fixe des objectifs ambitieux de développement des énergies renouvelables en mer, au service de la transition énergétique et du développement des filières industrielles de la croissance verte. L'ambition est d'atteindre d'ici 2023 :

- Jusqu'à 6 000 MW de projets attribués pour l'éolien en mer posé, sous conditions de prix et en fonction des concertations locales, en plus des 3 000 MW qui seront en service.
- Jusqu'à 2 000 MW de projets attribués pour les énergies marines renouvelables (éolien flottant, hydrolien...), sous condition de prix et en fonction du retour d'expérience des fermes pilotes, en plus des 100 MW qui seront en service.

Depuis le début de l'année, Ségolène Royal a attribué quatre projets de fermes pilotes d'éolien en mer flottant en Méditerranée et en Bretagne, et a déjà lancé un appel d'offres pour l'éolien en mer posé au large de Dunkerque et un appel d'offres pour des fermes commerciales d'éoliennes en mer flottantes et d'hydroliennes.

Le projet au large d'Oléron bénéficiera des nouveautés mises en place par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte pour réduire les coûts et simplifier les procédures :

- La nouvelle procédure de « dialogue concurrentiel », adaptée aux spécificités de l'éolien en mer, qui permet d'échanger avec les candidats sur le cahier des charges et de leur donner la possibilité d'améliorer leurs offres au cours de la procédure.
- Des études de levée des risques liés notamment au vent, à la profondeur et la composition des sols, réalisées par des établissements publics.
- Les simplifications administratives visant à accélérer la réalisation des projets : autorisation environnementale unique, accélération du traitement des contentieux...



Au regard de cette décision, les élus de la Commune de Les Mathes - La Palmyre et la population sont en droit de s'interroger légitimement sur les conditions de réalisation de ce projet et les conséquences sur leur territoire.

En effet, sur la forme, il s'avère que de nombreux élus ont d'ores et déjà souligné l'intérêt que présente ce projet alors même qu'aucun débat n'a eu lieu pour ce qui nous concerne, au sein de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Ainsi, la Commission de la CARA chargée de l'étude des conditions de réalisation de la transition énergétique pour le territoire n'a jusqu'alors pas été consultée.

Lors de la réunion de cette commission le 2 décembre dernier, à la question posée : « pourquoi ce projet n'a-t-il jamais été évoqué ? », aucune réponse satisfaisante n'a pu être apportée sauf à dire qu'il fallait attendre une étude de ce projet dans le cadre des institutions réglementaires (enquête publique par exemple).

De nombreuses interrogations demeurent. D'une part, en raison de l'absence d'étude contradictoire sur le sujet et d'autre part, en raison de la volonté de l'État de développer quoi qu'il en coûte, les énergies renouvelables sans même que les populations ne soient informées et que l'avis des territoires ne soit recueilli.

Sur le fond, y-a-t-il imposture ou non :

- L'éolien concoure-t-il à diminuer les émissions de dioxyde de carbone (CO2) ?
- Le coût final de l'électricité pour l'utilisateur sera-t-il réduit ?
- L'éolien supprimera-t-il les centrales nucléaires ?
- L'éolien est-il une énergie gratuite et inépuisable ?
- L'énergie éolienne est-elle une énergie « décentralisable » et citoyenne ?
- L'éolien créera-t-il des emplois ?

Plus précisément, s'agissant du projet au large de l'île d'Oléron, on peut s'interroger sur sa mise en place au sein du nouveau parc naturel marin et au surplus dans une zone sismique reconnue.

Par ailleurs, les conséquences sur le milieu marin, sur la biodiversité, sur l'hydrologie de la zone d'implantation, l'atterrage des câbles et le transport de l'énergie produite vers les lieux de consommation n'ont pas été explicitement définis.

Au regard de toutes ces interrogations le Conseil Municipal a décidé de déposer une motion qui a été examinée le 14 décembre dernier selon ces termes :

- **Demande** que tout projet structurant qui impacte à quelques titres que ce soient le territoire de la commune, fasse l'objet d'une consultation préalable des élus locaux directement ou indirectement concernés par la zone d'emprise et/ou de développement ;
- **Demande** que tout projet soit accompagné des expertises techniques, économiques et financières contradictoires nécessaires à éclairer les élus et les populations concernées et à leur permettre de donner un avis objectif argumenté.
- **Demande** que la présente motion soit transmise à Madame le Ministre de l'environnement, de l'écologie et de la mer, au Préfet de la Charente-Maritime, ainsi qu'aux maires des communes de la CARA.

Plus d'information sur le projet :
<http://www.parc-eolien-en-mer-oleron.fr>

Vie scolaire



CHEF NICOLAS

Les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire peuvent être fiers de leur chef. En effet, Nicolas FOUCHER, responsable du restaurant scolaire, vient de décrocher le premier prix du concours Open Chef dans la catégorie « professionnels ».

Sur la base d'un panier imposé, il s'agissait de mettre en valeur des produits issus de l'agroalimentaire de la Région Centre Val de Loire. Nicolas a tout d'abord proposé sa recette en s'inscrivant sur internet. Il a ensuite été sélectionné avec 11 autres finalistes pour préparer son plat, « en live », le 4 novembre dernier à Orléans. Et c'est un jury conquis par son « poivron confit au vinaigre de framboise et miel, Sainte-Maure et crumble de coriandre » qui lui a décerné la victoire. Félicitations !



Pour la finale, Nicolas était soutenu par Grégory CUILLERON, participant TOP CHEF 2010.



Nicolas entouré de Philippe SAENZ, Conseiller délégué à l'enseignement et Jérémie DUQUESNE, Directeur Général des Services

Il faut noter que depuis que Nicolas est à la tête du restaurant scolaire, il ne manque pas d'idées pour transmettre sa passion de la cuisine aux enfants de l'école : le concours des toqués mathérons, des ateliers « découverte des produits », des menus « Tour de France », des cours de cuisine, la confection de chocolats pour le repas des aînés...



Le plat de Nicolas

Et peut-être des vocations de futurs cuisiniers parmi les écoliers des Mathes !

LE PORTAIL FAMILLE

**AVEC LE PORTAIL PRESQU'ÎLE FAMILLE,
OPTEZ POUR LE PAIEMENT EN LIGNE**



Une facture unique qui regroupe, pour chaque famille, toutes les activités des enfants est éditée tous les mois (restauration scolaire, accueil de loisirs ou périscolaire...).

Dans votre Espace Famille, vous avez la possibilité de consulter à tout moment votre facture.

Vous pouvez également choisir de la payer en ligne par carte bancaire : un moyen simple, rapide, sécurisé et toujours disponible !

RENTRÉE SCOLAIRE 2016 A L'ÉCOLE DES MATHES

La rentrée scolaire des 132 élèves de l'école des Mathes a eu lieu le jeudi 1er septembre. Comme pour chaque rentrée, il y a bien eu quelques larmes chez les PS, quelques inquiétudes chez les CP. Mais pour tous, tout s'est bien passé !

L'équipe éducative n'a pas changé :

PS-MS

Mme CHAPUS : enseignante,
Mme BRAUD (Alicia) et Mme DAUDET (Delphine) : ATSEM

MS-GS,

Mme GUYONNEAU : enseignante
Mme ALLEAU (Isabelle): ATSEM

CP-CE2

Mme BERNARD : directrice, enseignante,
Mme PELETON : enseignante décharge direction

CE1-CM1

Mme PAULY : enseignante

CM1-CM2

Mme THOMAS : enseignante

Responsable restaurant scolaire : M FOUCHER (Nicolas)
Agent technique restauration scolaire : Mme COURAND (Sandrine)
ATSEM et responsable TAP : Mme FRÉTARD (Céline)



Petite section / Moyenne Section



Moyenne Section / Grande Section



CP / CE2



CE1 / CM1



CM1 / CM2

Pour cette fin d'année 2016, toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes !

ATELIERS CITROUILLES

Lundi 17 octobre, les élèves de l'école ont participé à la décoration du rond-point de l'église en sculptant ou peignant des citrouilles avec l'aide des agents communaux et des parents. Les élèves de Petite et Moyenne Sections ont également réalisé trois recettes à base de potiron.

ATELIER SCULPTURE DE CITROUILLES



ATELIER PEINTURE DE CITROUILLES



ATELIER RECETTES À BASE DE POTIRON



JOURNÉE CULINAIRE

Vendredi 18 novembre, la classe de MS/GS est allée au marché des Mathes.

Les élèves ont rencontré une apicultrice. Elle nous a montré une cuillère à miel et donné des bonbons.

Le poissonnier a fait goûter aux enfants des crevettes puis toute la classe a ramené à l'école du saumon qu'elle a cuisiné dans la cantine.

Les élèves ont fait des tartes, des verrines et des toasts. Tout était très bon. Un grand merci à Nicolas, au personnel de la mairie et aux parents qui nous ont accompagnés.



LES CP/CE 1 À LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE

Dans le cadre des apprentissages sur la lecture d'un plan et sur la découverte de la commune, les élèves de CP et CE1 ont participé le mercredi 19 octobre à un jeu d'orientation dans le bourg des Mathes, accompagnés de nombreux parents volontaires qui ont permis de rendre possible cette sortie scolaire.

Vous avez peut-être eu l'occasion de croiser des petits groupes d'élèves tout de jaune vêtus !!!

Chaque groupe avait un parcours numéroté à suivre et des photos du village à retrouver et à situer sur le plan.

Malgré quelques erreurs de parcours, tous sont bien rentrés à l'école !

SORTIE DANS LE BOIS AVEC MONSIEUR LOUP

(Dictée à l'adulte:- classe MS/GS)

Les « grands » sont venus nous donner le Loup .

Toute la classe fait un câlin à Monsieur le Loup.

Nous avons emmené Monsieur le Loup avec nous dans le bois.



Dans le bois, avec le Loup, les élèves ramassent des châtaignes et des feuilles.



SOUTIEN SCOLAIRE MATHERON

C'est avec bonheur que nous avons retrouvé pour l'année scolaire 2017 les enfants de l'école primaire des Mathes. Toujours BÉNÉVOLEMENT, nous accueillons les enfants les lundi mardi et jeudi de 17 heures à 19 heures. Nous les aidons pour leur devoir, souhaitant que les parents qui nous les confient soient satisfaits. Aussi venez nous voir, ce serait un plaisir de vous rencontrer.



L'équipe du soutien scolaire

Joyeuses fêtes à tous.

La présidente, Marise FREUND Tel 06 32 66 79 74

APEEM

L'Association des Parents d'Élèves de l'École des Mathes (APEEM) a élu son nouveau bureau pour l'année scolaire 2016-2017 :

Présidente :

ROUFFIGNAC Amélie (maman de Nathanaël – CE1)

Présidente adjointe :

MISSION Stéphanie (maman de Thibaud – PS)

Secrétaire :

PONTABRY Annick (maman de Charlie – MS)

Secrétaire adjointe :

CAYEZ Virginie (maman d'Antonin – MS)

Trésorier :

MARTIN David (Papa de Jules -CE2 et de Joseph –MS)

Trésorière adjointe

ROUYER Elodie (maman de Tom –CE2 et de Gabin –CP)

C'est une équipe dynamique et motivée qui a pour objectif d'organiser un maximum de manifestations en collaboration avec l'équipe enseignante, sans oublier nos parents volontaires.

Notre association a pour but de faire découvrir de nouvelles activités aux enfants et d'aider au financement des sorties scolaires. Il est aussi très important pour nous de créer un lien de partage et de convivialité entre les familles.

Nos manifestations sont ouvertes à tous et nous comptons sur le soutien de nos habitants pour continuer à être des acteurs actifs dans la vie de l'école et de la commune.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Au mois de décembre, L'APEEM a proposé une vente de sapins, a participé au marché de Noël de l'école et a organisé une bourse aux jouets.

SIVOM

Dans le cadre de la mise en place de la politique enfance jeunesse sur le canton de LA TREMBLADE, les 6 communes se sont regroupées en SIVOM (Syndicat Intercommunal à vocations Multiples). Cet organisme a pour vocation l'accueil des enfants et des jeunes en dehors des temps scolaires.

Il propose différentes solutions d'accueil pour les enfants de la Presqu'île d'Arvert :

PETITE ENFANCE 0-3 ANS

Les Petites Goules

Boulevard Joffre à La Tremblade
09 64 03 17 34

Pirouettes cacahuètes

Avenue de l'Etrade à Arvert
09 79 57 95 38

La Farandole

1 Rue du Boudignou à Arvert
06 03 87 10 60

ENFANCE 3-12 ANS

Accueil de Loisirs Cantonal

2 Rue du Boudignou à Arvert

JEUNESSE 11-18 ANS

Maison de la Treille

8 Boulevard du Général de Gaulle à La Tremblade

<http://sivom-presquile-arvert.fr/>



Vie associative

OFFICE DE TOURISME

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme a le plaisir de vous présenter le bilan des actions menées au cours du second semestre 2016.

Bilan de saison

En avant-saison, la fréquentation est demeurée stable à l'Office de Tourisme malgré un calendrier défavorable (peu de ponts) et une météo capricieuse en mai et juin. Une légère baisse a ensuite été enregistrée en juillet et août s'expliquant à l'inverse par un temps radieux. Au total, près de 100 000 visiteurs auront de nouveau poussé la porte de notre office cette année.

De manière générale, la station ne désemplit pas en été et les hébergements affichent toujours complet au mois d'août. D'ailleurs, les socioprofessionnels sont, pour la majorité, contents de leur été et de l'arrière saison qui s'est poursuivie jusqu'aux vacances de la Toussaint grâce à une météo agréable. L'ensemble des professionnels du tourisme s'accorde donc à dire que cette saison 2016 a été très correcte à La Palmyre et équivalente à celle de l'an passé.

Animations

Cette année, la programmation estivale a été marquée par deux nouveaux événements majeurs co-organisés avec la Mairie au mois d'août. Pour la première fois, un événement labellisé Sites en Scène s'est produit à La Palmyre. Le spectacle pyrotechnique Son et Lumières « À la Croisée des Phares » a attiré les foules et a rassemblé plus de 25 000 personnes.



La Tournée TF1 « Danse avec les Stars » a également fait escale sur le port pour un show exceptionnel et le public, enthousiaste, était au rendez-vous ! En journée, les animations pour enfants et les déambulations festives ont été les plus plébiscitées tandis qu'en soirée les séances de cinéma en plein air ont réuni encore plus de spectateurs que l'an passé.



Pour clore la saison, la 8ème édition du Raid Aventure, en partenariat avec la base nautique, a connu un vrai succès le 22 octobre dernier avec un record de participants. 320 sportifs se sont ainsi affrontés en équipes de 4 sur des parcours de kayak, course d'orientation et VTT autour de la Baie de Bonne Anse et en Forêt de La Coubre. Le beau temps et l'ambiance chaleureuse qui ont régné toute la journée ont fait de cette édition un très bon moment.



Projets de l'Office de Tourisme

Classement en catégorie I

Les différentes actions de professionnalisation engagées par l'Office de Tourisme en termes d'accueil, de promotion et communication (accès à l'information par les nouvelles technologies) ou de qualité de service (qualification du personnel et de leurs compétences) ont porté leurs fruits. Après l'obtention de la marque Qualité Tourisme® en octobre 2015, l'Office de Tourisme s'est vu attribué, le 1er juillet dernier, son classement en catégorie I niveau d'excellence de la nouvelle classification nationale. Agréée par l'État et délivrée par la Préfecture pour une durée de cinq ans, cette reconnaissance est un gage de qualité et de services rendus. Le classement en catégorie I de l'Office de Tourisme est aussi un des prérequis nécessaires à la commune pour conserver son classement « Station de Tourisme ».

Actions numériques

Une deuxième session d'ateliers numériques a été organisée en cette fin d'année en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique. 6 nouveaux ateliers sur 3 thématiques différentes ont ainsi été proposés aux acteurs du tourisme d'octobre à décembre. Les socioprofessionnels ont répondu présents et ont pu approfondir leurs connaissances sur la photo, le réseau social Facebook ou encore la gestion des avis clients. Le programme 2016 s'est révélé être une belle réussite que nous espérons pouvoir réitérer l'an prochain.

OFFICE DE TOURISME

En parallèle, l'Office de Tourisme a travaillé activement à la refonte de son site web dont le lancement est prévu courant décembre. Son objectif principal est de continuer à séduire les touristes tout en leur proposant plus de services : moteur de recherche, géolocalisation, réservation en ligne... En effet, la priorité est de s'adapter aux nouvelles exigences des clientèles actuelles en terme de mobilité (le site sera développé en Web Responsive Design pour faciliter la consultation sur Smartphones et tablettes) et d'interactivité.

L'ergonomie doit être fluide pour rendre l'expérience client plus agréable et le design attractif afin de valoriser l'offre du territoire et d'offrir une meilleure visibilité aux prestataires et partenaires de l'Office de Tourisme. Nous vous invitons activement à le redécouvrir, toujours à la même adresse : www.la-palmyre-les-mathes.com !

Base Nautique Palmyr Atlantic Voile

La base nautique de La Palmyre a ouvert la saison par un événement très attendu cette année : la 3ème édition de la Pink Sailing, seule manifestation multi-glisse 100% filles de France qui propose 10 activités à volonté ! Les 18 et 19 juin 2016, près de 350 jeunes femmes ont ainsi pu s'initier à de nombreuses activités nautiques et sportives sur la Baie de Bonne Anse. En septembre, la collaboration à la Remontée de la Seudre, manifestation organisée par la Station Nautique Royan Atlantique, a également permis aux adhérents de participer à un événement d'envergure sur notre territoire.



Comme chaque année, la base nautique a proposé une très grande variété d'offres : stages, séances découvertes, activités de rames (stand up paddle, kayak, pirogue polynésienne) balades et randonnées nautiques, locations, cours particuliers... Ce large choix ainsi que l'acquisition de nouveaux supports ont permis d'accueillir plus de 3200 personnes cette saison. En effet, ceux-ci sont venus renforcer notre capacité à introduire de nouvelles activités, et ce, grâce au soutien de la commune, tant des élus que des services de la Mairie, toujours présents pour permettre de répondre encore mieux aux attentes des habitants et des estivants.

Le Palmyr Atlantic Voile comprend aussi trois sections de loisirs sportifs : Voile (PAV), activité de rames (PAD), et Kite surf (PAK), éléments importants de l'animation du club et du développement associatif de la structure. À cela s'ajoutent les activités de Nautisme Scolaire, mises en place et financées par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique qui permet aux enfants des écoles primaires de découvrir le milieu marin et les activités nautiques variées faisant partie de leur quotidien. À l'automne, les scolaires de l'école des Mathes ont donc pu pratiquer la voile avec Guillaume et quelques classes de CE2 des écoles de l'agglomération ont pu s'initier au kayak avec Kévin et Olivier.

La saison 2017, déjà en préparation, verra de sensibles changements dans la gouvernance de la base nautique puisque la loi nous fait obligation de nous séparer de l'office de tourisme. C'est donc une nouvelle page du Palmyr Atlantic Voile qui s'ouvre mais les projets ne manquent pas ! Nous serons au rendez-vous l'année prochaine avec de nouvelles propositions et une organisation différente qui permettra à la structure de relever de nouveaux défis qui seront de nouveaux moteurs de développement.

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'OFFICE DE TOURISME ET DU PAV
VOUS PRÉSENTE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2017 !**



COMITÉ DES FÊTES

Encore une saison bien remplie dont voici un petit aperçu. En 2016, le Comité des Fêtes et Animations a organisé une douzaine de manifestations et quelques autres en partenariat avec des associations de notre ville.

Parmi celles-ci rappelons :

Le Méchoui qui a rassemblé près de 150 convives dans une ambiance musicale,



La Soirée Cabaret pendant laquelle les « Les Oiseaux de Nuit » ont entraîné les spectateurs dans une ambiance festive avec une succession de numéros dignes des plus grands cabarets



Photo J-L GOUDSTIKKER

Le Noël des enfants des écoles avec la présence du Père Noël accompagné de ses assistants(es).

Voici quelques prévisions pour 2017 :

**La traditionnelle « CHOUCROUTE »
du dimanche 29 janvier à l'EML**

**Le vide grenier du jeudi 25 mai
au centre du bourg,**

**La participation au « FESTIVAL MUSIQUES ET
GASTRONOMIE » sur le port de la Palmyre**

**La fête de la musique
du mercredi 21 juin**

Le bal du 13 juillet après le traditionnel feu d'artifice

**La journée « TOUS À BORD » en partenariat caritatif avec
le CNBA pour offrir à des handicapés une promenade en
mer suivie d'un repas et d'animations.**

**Une « ÉCLADE GÉANTE »
en 1ère quinzaine de septembre**

En attendant la choucroute de fin janvier, le Comité vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Robert SALMON

ASSOCIATION SAINTE MARIE

Les fêtes de fin d'année étant revenues, nos mathérons bénévoles ont eu le même entrain pour élaborer la crèche traditionnelle qui a toujours sa place dans notre église.

Cette année encore, Henri DUBOS, Jean-François CADY et Alain LADRAT ont redoublé d'imagination pour se rapprocher au plus près de Bethleem. Rien n'a été laissé au hasard : l'étable modestement représentée, la Sainte Famille et l'Enfant Jésus, l'âne et le bœuf, les bergers et leurs agneaux. Tous les personnages se fondent tellement bien dans ce décor de mousse, d'arbustes et de cascades, qu'on les croirait vivants...

Pour nous, Chrétiens, cette crèche représente le vrai sens de la fête de Noël. Elle symbolise la naissance du Christ et le message d'Amour qu'il a fait passer pour l'humanité.

Alors, puisque l'on sait, de par le monde, faire la paix à Noël pour quelques secondes, que la trêve soit éternelle. Qu'elle taise à jamais les rancœurs et qu'elle apaise, au fond des cœurs, la vengeance et la cruauté jusqu'au bout de l'éternité.



UNRPA



L'année 2016 s'achève, l'occasion de faire le point sur tout ce que notre association a proposé à ses adhérents ces derniers mois. Comme chaque année, une grande partie des activités a fait une pause durant l'été. Cette année, le foyer est resté ouvert le jeudi jusqu'en août pour le plus grand plaisir des joueurs de cartes et de jeux de société.

Mais avant de prendre un repos bien mérité car les journées sont bien remplies, nous avons organisé un concours de pétanque le 4 juillet. Cette deuxième édition a remporté un vif succès puisqu'il a réuni une trentaine de participants. Le but principal n'était pas le classement final mais de passer un bon moment de détente dans la joie et la bonne humeur, l'objectif a été atteint, voire dépassé. Il faut souligner que l'activité pétanque remporte un très vif succès tant auprès du public masculin que féminin et ne s'est pas arrêtée durant l'été.



Un bref rappel des activités proposées :

Lundi : gymnastique, couture, pétanque, chorale

**Mardi : anglais, espagnol, vélo, self défense
(un mardi sur deux)**

Mercredi : informatique

Jeudi : foyer

Vendredi : gymnastique, marche découverte

Contacts

Présidente : 06 82 28 81 63
annemarie.spiteri@orange.fr

Atelier informatique : m.informatique@orange.fr

Site internet : <http://unrpalesmathes.jimdo.com>

Le 7 juillet, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié pour un moment convivial avant la coupure estivale. Mais la soirée a été un peu écourtée car ce soir là les Bleus jouaient un match important. Cet événement nous avait échappé lorsque nous avons arrêté la date !!!



Notre groupe vocal « Nuances » dont le spectacle annuel avait lieu jusqu'à présent en juin, période où l'on préfère aller à la plage plutôt que de s'enfermer, s'est demandé s'il ne serait pas plus judicieux d'attendre l'automne. C'est donc le dimanche 7 novembre qu'il a proposé son voyage en chansons et musique. Pari réussi, un public nombreux s'était déplacé pour assister à cet après-midi récréatif très réussi.



En novembre également, deux rendez-vous incontournables où règnent bonne humeur et convivialité : le traditionnel déjeuner au foyer du 11 novembre et le troisième jeudi du mois, soit le 17 en 2016, l'arrivée du beaujolais nouveau.

En ce qui concerne les activités, elles ont toujours autant de succès. Toutefois, un atelier fait une pause, il s'agit des danses de salon. D'autre part, nous envisageons la création d'un atelier mémoire à partir de janvier 2017. Bien entendu, nous vous tiendrons informés par voie d'affichage dans notre local et sur notre site internet.

Toute l'équipe vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année 2017.

**La Présidente,
Anne-Marie SPITERI**

COMITÉ DE JUMELAGE

C'est toujours avec autant de plaisir que nous participons à la Mele Vallee en octobre chez nos amis Anteyan.

Cette année encore ils nous ont fait découvrir de nouveaux villages et paysages de leur belle région.

Un grand merci à Chiara et à sa maman de nous avoir reçus dans leur chalet pour un repas composé de plats régionaux.

Nous remercions également la Municipalité et le Comité de Jumelage d'Antey de leur accueil chaleureux et espérons qu'ils viendront nombreux en mai prochain aux Mathes.



Le Comité de Jumelage vous souhaite à tous de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

Le Président, Joël FORGIT

ZENKIK

ZENzik yoga

Méthode dynamique et progressive, adaptée à tous les âges. Utilisation d'accessoires permettant une pratique alignée, précise, en toute sécurité.

Après une belle saison estivale de yoga (3 cours par semaine) dont 2 à la capitainerie à la Palmyre, de retour, aux ateliers ZENzik (Rue Henri Érables aux Mathes) pour une rentrée centrée et dynamique :

Lundi soir : 19h00 - 21h00
Mardi matin : 9h00 - 10h30
Vendredi soir : 19h00 - 21h00

Nouveau !!!!!

Cours parents - enfants
Mercredi soir : 17h15 - 18h00

Pour la deuxième édition du festival ZENzik, le 12 novembre, première participation des ateliers du yoga avec un cours collectif gratuit ouvert à tous.

De nombreux participants, un bel échange et une belle énergie à renouveler l'année prochaine, en développant des ateliers enfants le samedi matin et début d'après-midi et toute une programmation zen et yoga l'après-midi et début de soirée .

À bientôt sur les tapis

Laurence Farag,
Professeure certifiée de yoga Iyengar
06 83 17 05 73



zenZIK

Envie de jouer de la musique en groupe ou en individuel ?



ZenZik, c'est « Promouvoir et développer des projets artistiques et culturels »



Pour toute inscription, adhésion annuelle de 15 € par personne.

Cours individuels : 25 €/45 minutes

Ateliers collectifs enfants :

95 €/trimestre et par personne pour 1 atelier par semaine

Ateliers collectifs adultes :

10 € par personne pour 2 h pour 1 atelier par semaine

Studio d'enregistrement :

Si vous êtes chanteur, musicien, en solo ou en groupe et vous souhaitez enregistrer vos compositions...

Tarif : 30 €/heure, 150 €/jour

Montage vidéo audio :

Si vous souhaitez vous remémorer en famille ou entre amis vos meilleurs souvenirs et avoir un montage de vos manifestations (mariage, baptême, anniversaire...).



Mail : midolo@hotmail.fr

Contact pour les cours de musique : Mido 06 86 99 07 48

TENNIS CLUB DE BONNE ANSE**Un club en plein développement !**

Malgré une avant saison compliquée par une météo capricieuse, le bilan de cette deuxième saison pour le Bonne Anse Tennis Club est plutôt positif.



Le dynamisme de chacun a une nouvelle fois permis d'organiser plusieurs tournois homologués ; un en avril, un en juillet et un en août. Je tiens à souligner l'importante progression du tournoi de juillet. En effet, nous sommes passés de 80 inscrits en juillet 2015 à 180 inscrits cette année. Un grand bravo à tous et en particulier à notre juge arbitre.

Bien que notre but principal soit de pérenniser un club à l'année à La Palmyre, il ne faut pas négliger la saison estivale qui constitue une importante partie de notre trésorerie annuelle.

L'objectif à une fois de plus été atteint, l'affluence a été bonne en terme de locations et la demande pour les stages jeunes a été importante avec des élèves qui pour beaucoup se sont réinscrits pour plusieurs semaines de suite.

Le résultat est à la hauteur de nos efforts puisque nous avons pu accueillir cet été plus de 130 jeunes en stage.

La progression de l'école de tennis est aussi très encourageante.

Nous sommes passés de deux créneaux jeunes par semaine à quatre créneaux jeunes et deux créneaux adultes par semaine. Nous pouvons aussi nous féliciter d'avoir pu, le 1^{er} octobre, signer un contrat à durée indéterminée à plein temps avec notre enseignant diplômé d'état Aurélien.

Malgré une bonne progression, le manque d'un court couvert est un frein majeur à la venue de nombreux adhérents en particulier les compétiteurs qui ont besoins de s'entraîner toute l'année.

Il est maintenant temps de se tourner vers 2017 qui commence bien pour nous avec les travaux d'agrandissement de notre Club House au mois de janvier.

Pour finir je souhaite remercier tous ceux, qui par leur dynamisme, font avancer le Tennis Club de Bonne Anse.

Tout d'abord nos partenaires et sponsors, les équipes des services techniques de la mairie qui répondent toujours présent en cas de besoins, Monsieur Le Maire, Philippe Gadreau qui est toujours à notre écoute, La « Dream Team » de l'été : Aurel, Mat et Laly, ainsi que mon bureau.

Sportivement
Anthony WALTER



Le Maire, Philippe GADREAU entouré des vainqueurs du tournoi du 24 juillet 2016

ACTUALITÉS HIPPIQUES ROYANNAISES

En dépit d'une conjoncture hippique assez morose, la Société des Courses Royan Atlantique et son centre d'entraînement tiennent le cap. Cette saison encore, les réunions de trot, de plat et d'obstacles ont répondu à l'attente d'un public qui prise le caractère sportif et spectaculaire de ces rencontres.

Ainsi, lors du prestigieux week-end de l'obstacle qui s'est déroulé à Paris sur l'hippodrome d'Auteuil les 5 et 6 novembre, on pouvait lire dans les colonnes du journal Paris-Turf : « La domination de Royan sur les courses d'obstacles françaises ne cesse de s'affirmer. Cette année, les deux professionnels qui ont engrangé le plus de gains dans la discipline exercent en Charente-Maritime. Depuis qu'il est entré dans le top 10 des entraîneurs d'obstacles en 2012, François NICOLLE, l'homme de Saint Augustin ne l'a plus quitté. Il a conforté sa position de dauphin derrière Guillaume MACAIRE, celui ci restant le n°1 depuis 2009 ».

Situé sur la commune des Mathes, le champ de courses demeure un pôle hippique important au niveau de la région où Philippe GADREAU et son équipe restent très impliqués dans l'activité du cheval. Devant les résultats exceptionnels amenant une demande croissante de boxes, la C.A.R.A., propriétaire du site sous la houlette de son président Jean Pierre TALLIEU a décidé la construction de deux cours supplémentaires sur le partie hippodrome (40 boxes pour Thomas FOURCY et 20 pour Isabelle GALLORINI). Les travaux qui ont débuté cet automne permettront de porter le nombre total des chevaux à 300 courant 2017. Le président André JIRODINEAU et son équipe ont aménagé d'autre part une nouvelle piste en sable de 1300 mètres opérationnelle depuis quelques mois.

L'image du centre Royan - Atlantique reste très attractive. Elle a prouvé que les meilleurs pur-sang de plat peuvent aussi se préparer pour les plus grandes épreuves sur notre sol notamment l'élite des chevaux arabes entraînés par Thomas FOURCY.

La saison 2017 débutera le 9 avril pour 14 réunions qui se clôtureront le dimanche 1^{er} octobre.

L'événement sportif du meeting sera la course du Trophée Vert, ce tour de France des trotteurs sur piste en herbe avec une étape royannaise le dimanche 16 juillet.

Enfin une restauration de qualité confiée à Geoffrey avec l'installation sur la terrasse des balances d'un espace bar panoramique devrait satisfaire les professionnels et les vacanciers séduits par le cadre bucolique des Mathes.

Albert AELION

Responsable de la communication hippodrome Royan

CALENDRIER 2017

Dimanche 9 avril	14h00	Plat - Obstacle
Lundi 17 avril	14h00	Trot
Dimanche 14 mai	14h00	Trot - Obstacle
Dimanche 4 juin	14h30	Plat - Obstacle
Dimanche 16 juillet	14h30	Trot
Dimanche 23 juillet	14h30	Plat - Obstacle
Dimanche 30 juillet	14h30	Trot - Plat
Dimanche 6 août	16h30	Trot
Mercredi 9 août	16h30	Trot - Plat
Dimanche 13 août	16h30	Trot
Mercredi 16 août	16h30	Trot - Obstacle
Dimanche 20 août	11h30	Trot - Plat
Dimanche 27 août	16h30	Trot - Plat
Dimanche 1 octobre	13h30	Plat - Obstacle



Philippe Gadreau, Maire des Mathes remettant un prix aux drivers gagnants du Grand Prix du Trophée Vert

Toujours plus haut ! De nouveaux records.



Comme tous les ans le bilan de nos écuries est impressionnant.

Nos entraîneurs confirment leurs places dans le top 5.

Guillaume MACAIRE notre tête de liste se succède une fois de plus à lui même. Il bat chaque année un ou deux records. Cette fois-ci, il a passé le cap des huit millions d'euros (gains de ses pensionnaires) s'offre 62 victoires à Auteuil et 20 groupes ! Où s'arrêtera-t'il ?

François NICOLLE continue sur sa lancée et gagne les 2 premiers groupes I de sa carrière, lors du week-end des obstacles. Il termine, pour la première fois, à la 2ème place du classement général. Magnifique progression.

Arnaud CHAILLÉ-CHAILLÉ reste toujours dans le top 5 depuis des années. Il est 5ème cette fois encore.

Thomas FOURCY, dont l'écurie va encore s'agrandir entraîne avec bonheur essentiellement des pur-sang arabes. Il détient dans ses boxes le meilleur arabe pur-sang du monde : Al Mourtajez (double vainqueur du QATAR ARABIAN WORLD CUP). Il est 21ème au classement général des entraîneurs de plat ce qui est remarquable. À cela il faut ajouter 6 courses gagnées à l'étranger. Il a même gagné une course en obstacle.

Nos jockeys, eux aussi, sont toujours dans le top 20.

Presque tous les ans, le jockey cravache d'or émerge de La Palmyre. Après Jaques Ricou, multiple cravache d'or, Bertrand Lestrade l'année dernière, c'est **James REVELEY** un jockey anglais de Guillaume Macaire qui le sera. Malgré une fracture du pied qui l'immobilise, il ne sera sans doute pas rattrapé.

Tristan LEMAGNEN, jeune jockey arrivé chez Arnaud Chaillé-Chaillé en juin 2015 réalise une année exceptionnelle. Il n'avait monté que deux courses « école » en plat pour deux victoires avant d'arriver à La Palmyre. Bon présage sans doute.

Il est 17ème avec 28 victoires et 54 places parmi les professionnels, soit le jeune jockey le plus titré pour 2016 et ceci dès sa première année de monte.



Au risque de se répéter, nous ne pouvons que les féliciter et saluer ce travail extraordinaire fourni par tous les protagonistes de ce métier qui est sans concession pour le cheval et pour l'homme.

Ce centre d'entraînement d'excellence génère plus de 100 emplois directs à l'année, c'est le plus gros pourvoyeur d'emplois de la commune.

Et il nous représente dans toute la France et à l'étranger.

Encore bravo et merci.

Dominique MAINARD

Recherche Bénévoles ...



La Société des Courses organise 14 réunions par an, réparties entre le mois d'avril et la fin Août. Chaque réunion mobilise environ 50 personnes entre les organisateurs, le PMU, les services médicaux (dont la Protection Civile) les services techniques, la sécurité, contrôles chevaux, vétérinaires, maréchal ferrant etc..

Indépendamment de cela, nous avons besoin d'appuis logistiques simples tels que placeurs de parking, distributeurs d'affiches et flyers divers notamment auprès des campings et offices de tourisme. Au besoin, quelques petits travaux (nettoyage ou mise en place) pour préparer le site avant une réunion. Afin de minimiser les contraintes de chacun, nous espérons à cette fin, que vous soyez assez nombreux pour ne pas vous solliciter trop souvent.

Bien évidemment nous offrirons le repas de nos bénévoles, et dans la mesure du possible, nous pourrions organiser un voyage d'une journée sur un hippodrome de prestige.

Dores et déjà, nous invitons tous ceux qui pourraient être intéressés, par une visite du site un jour de courses.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Dominique MAINARD au 05 46 22 48 72.

Rendez-vous le 11 février 2017 à l'espace Multi-Loisirs pour le loto des Courses .

FOOTBALL CLUB

Comme je vous l'annonçais dans le dernier bulletin municipal, un nouveau projet a vu le jour en ce début de saison. C'est suite à la demande de l'ancien président du club d'Arvert, L. Traïkia, que notre école de football (joueurs de 5 à 16 ans) a fusionné pour donner naissance à un nouveau Club de Jeunes, le PFC (Presqu'île Football Club) rassemblant désormais les communes des Mathes, Saint-Augustin, Arvert, Etaules, Chaillevette, la Tremblade et l'Eguille.

C'est un projet qui me tenait à cœur depuis quelques années mais qui n'avait pas été accepté jusque là ! Le but étant de centraliser notre activité sur le pôle d'Arvert afin de faciliter les déplacements, de réunir tous nos moyens humains et financiers pour offrir à nos jeunes joueurs de meilleures conditions et de travailler sur le long terme plutôt que de se faire concurrence entre clubs voisins.

J'étais plutôt satisfait de cette collaboration pour enfin faire face à la concurrence des « dits » gros clubs mais c'était sans compter sur le pillage systématique de nos meilleurs joueurs en début de saison sous l'impulsion, hélas, de parents non scrupuleux remettant en cause à chaque fois l'équilibre d'une équipe constituée, voire de tout un club.

Je rappelle quand même que mon équipe U11 dont la majorité des joueurs est partie, a fini première de son championnat et chantait à tue-tête sous nos couleurs à chaque match gagné, ne l'oubliez pas !

À croire que l'herbe est plus verte ailleurs...

Au final, nous repartons de zéro avec des objectifs à atteindre qui portent, cette année, plus sur un travail footballistique que sur les résultats proprement dit. Mais au fond qui est le plus respectable ? Celui qui travaille pour avoir des résultats ou celui qui a des résultats en profitant du travail d'autrui

En plus de ce constat désolant, le PFC a dû faire face à un événement tragique : la mort prématurée de son président et co-fondateur L. Traïkia a mis à mal l'organisation et la gestion du club, sans parler de la tristesse de ses anciens joueurs...

Le projet étant lancé, il a fallu rebondir très vite et aujourd'hui je me retrouve à sa tête en tant que président, entouré de mes plus fidèles dirigeants et anciens d'Arvert. Nous comptons actuellement 1 équipe U6/U7, 4 équipes U8/U9, 3 équipes U10/U11, 2 équipes U12/U13, 1 équipe U14/15 et 2 équipes féminines U10/U13 et U14/U17 en entente avec le GJFCA.



Seniors 1 2016/2017

Voilà, c'est encore un beau challenge à relever mais il faudra du temps pour que les enfants, parents, dirigeants et éducateurs prennent leurs repères. Nous allons, je l'espère, travailler main dans la main. Malheureusement il nous manque encore une fois de vrais éducateurs pour un meilleur encadrement et une réelle progression même si plusieurs de nos joueurs seniors du FCSC suivent une formation en ce moment pour s'occuper des plus petits.



U6 - U7 2016/2017

C'est en effet une belle façon de maintenir le lien entre ces 2 clubs qui font partie en somme de la même famille. Le FCSC est désormais composé d'une équipe de « jeunes » seniors évoluant en 3^{ème} division, actuellement à la 3^{ème} place avec 26 points (à 3 points du 1er), une équipe seniors en 4^{ème} division à la 8^{ème} place et une équipe vétérans pour le plaisir des anciens ! C'est un bon début de saison dans l'ensemble avec une bonne cohésion et une vraie assiduité aux entraînements.



Seniors 2 2016/2017

FOOTBALL CLUB



Le 17 novembre 2016, l'équipe 1 des U17 de la saison dernière, aujourd'hui seniors, a été récompensée dans le cadre du Mozaïc Foot Challenge départemental pour leur 2^{ème} place. Elle a obtenu le meilleur rapport entre le nombre de buts marqués au cours des matches de son championnat divisé par le nombre de matches joués tout en respectant les règles du fair-play et l'arbitrage tout au long de la saison.



Cette récompense est symbolique mais montre à quel point les efforts sont payants et je suis fier de cette équipe que j'ai suivie et entraînée pendant des années. Des moments comme celui-là me font garder espoir en tant qu'éducateur mais aussi président et j'espère en connaître d'autres avec tous les joueurs du PFC et FCSO.



Vétérans 2016/2017



U8 - U9 2016/2017



U11 Equipe 1 - 2016/2017



U17 F - 2016/2017



U13 2016/2017

Je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2017.

Le président T. Molle

CERCLE NAUTIQUE BONNE ANSE

Si, hélas, notre regretté Ami et Président Daniel JULES n'avait pas eu à lutter contre une grave maladie, notre saison 2016 aurait été parfaite. Grâce à une météo exceptionnelle toutes nos animations ont pu avoir lieu, satisfaction et réussite sont les vains mots. Que du bonheur !!!

Trois concours de pêche ont permis aux plus passionnés de s'affronter, toujours dans la bonne humeur. Lors des remises des lots accompagnés comme il se doit d'un pot, nous avons récompensé tous les participants.

Très attendues des adhérents, les sorties au CORDOUAN furent d'une superbe ambiance, grosse rigolade, toujours avec le soleil comme don du ciel.

La journée vide greniers, vide bateaux associée d'une sardinade fût d'une réussite parfaite. Grosse affluence à tous les stands, quant au coin sardines « chaud, chaud » qu'elle ambiance !!! Bravo à tous.

La journée « Tous à Bord » toujours aussi touchante et poignante. Inoubliable pour les 80 personnes porteuses d'handicaps de l'ADAPEI 16 et 17 que nous avons embarqué sur la quinzaine de bateaux mis à disposition par les membres du CNBA.



Merci au Comité des Fêtes pour le délicieux et chaleureux repas offert à tous après cette belle balade. Vivement l'année prochaine.

La soirée du 15 Août, paëlla à la place du méchoui et nouvelle animation musicale était un défi que nous voulions tenter. Grâce à la météo et à tous les bénévoles notre défi se transforma en un moment de joie et de communion... ! Plus de 120 personnes, nous avons hélas refusé du monde toute la soirée. Un Succès.

L'exposition de toiles grâce à la collaboration des Arts des Mathes associée d'une sardinade, fin Août nous a comblés. La date est déjà fixée pour 2017, car pour une première, chapeau !



Pour clore cette merveilleuse saison, nous sommes allés visiter la compagnie de Cognac HENNESSY suivi d'un repas le long de la Charente. Le CNBA assumait financièrement une partie de la journée.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, son Adjointe et la commune des Mathes, le Comité des Fêtes et son sympathique Président toujours disponible, Eric à la capitainerie, son équipe et évidemment tous les membres du CNBA.

Bravo et Merci à tous - Dominique LUCIANI

LA BOULE MATHERONNE

Comme tous les ans la Boule Matheronne termine son année avec le tête à tête après une bonne saison 2016.

À La Palmyre, avec en moyenne 65 équipes, le site plaît beaucoup.

Pour ce qui est de mes joueurs j'ai une équipe qui monte en 1^{ère} catégorie, Bravo à eux, et aux deux autres qui j'espère feront une bonne saison 2017.

Nos entraînements des mardis et jeudis ont un grand succès. J'espère que cela continuera.

Je remercie mon équipe pour l'organisation de nos concours.

Bonne année 2017 à tous.

Le bureau



MOTO CLUB

Championnat de France SX Tour.
Courses et Freestyle
Show avec les meilleurs mondiaux.
Route de Dirée,
Terrain des Etains La Tremblade.



LES ARTS DES MATHES

L'association Les Arts des Mathes vous propose différents ateliers encadrés par des professeurs diplômés.

BOURY Marie-Laure
Tél. 06 99 22 77
Licence Arts Plastiques à Paris
Peinture : Aquarelle, Acrylique et Huile



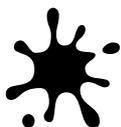
LEVEQUE Katia
Tél. 06 64 37 69 16
École Trompe l'œil à Nantes
et Art Thérapeute à la Fac de Médecine à Poitiers
Peinture décorative et Trompe l'œil



WALLARD Jacques
Tél. 06 83 18 15 29
Diplômé des Beaux-Arts
Peinture : Aquarelle, Dessin et Composition

Nouvelle activité en JANVIER 2017, sur une initiation à la copie des peintres classiques, proposée par :

VARIERAS Françoise
Tél. 06 07 80 19 65
Atelier Modelage Terre Crue
Stages de 2 jours. Le prochain sera fixé pendant les vacances de Pâques.



CAMBOIS Thomas
Tél. 06 13 60 62 65
Artiste restaurateur, Expérience de copiste au Louvre
Inscription obligatoire :
3 personnes minimum à 4 maximum



Ateliers : rue des Demoiselles aux Mathes

RALLYE SAINTONGEAIS

À l'occasion des journées du patrimoine du mois de Septembre 2016, le Rallye Saintongeais, équipage de Chasse à courre installé au Domaine du Carrefour aux Mathes a participé à la manifestation portes ouvertes du Phare de La Coubre .

Les visiteurs ont pu découvrir le phare dans son nouvel habit rouge et blanc entouré d'un joli parc végétalisé et gravillonné avec soin. S'est ajouté la surprise pour les visiteurs de la présence des grands chiens en manteau Blanc et Noir du Rallye

Saintongeais se promenant en meute de 25 chiens derrière leur Maître piqueux et passant entre les visiteurs ébahis. À cela s'ajoutait le son des trompes sonnait soit au pied du phare, soit au chemin de ronde au sommet en direction de la mer et de la forêt . Un soleil d'été accompagnait cette journée et faisait briller les cuivres étincelants des trompes.

JJ BOUTROT



LA MAISON DES CITOYENS



Quelques administrés envisagent de mettre en place une Maison des Citoyens sur notre commune.

Ce mouvement, à l'initiative d'Alexandre JARDIN, vise à compter tous ceux qui ne comptent plus afin qu'ils comptent enfin !

Ceux qui s'abstiennent parce qu'ils ne savent plus pour qui voter, qui votent blanc et ne sont pas comptés, celles et ceux qui en ont ras-le-bol de voter CONTRE, pour le « moins pire ».

POURQUOI CONSTRUIRE ENSEMBLE LA MAISON DES CITOYENS ?

Tout d'abord pour se faire une maison de la bienveillance. Le mot clef de notre Maison, notre boussole !

QUE FAIT-ON DANS UNE MAISON ?

Il s'agit avant tout de recenser tous ceux et celles qui agissent concrètement sur leur territoire pour réparer des fractures du pays (emploi, éducation, logement, social, etc.).

Nous voulons rendre visible cette France qui agit et qui est oubliée. Très prochainement, chaque Maison passera à l'action pour soutenir telle ou telle action d'intérêt général qu'elle aura jugée comme importante sur son territoire.

Une première réunion de lancement se tiendra début janvier.

Si vous êtes intéressés pour suivre l'avancée du projet, envoyez votre adresse mail à : jeanpierre.caron1@bbox.fr.

Plus d'informations :

www.lamaisondescitoyens.fr/

www.facebook.com/lamaisondescitoyens

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES LES MATHES LA PALMYRE



L'association des Propriétaires des Mathes-La Palmyre a tenu sa 52^{ème} assemblée générale le 13 août dans le cadre de la chapelle de La Palmyre. Nous avons eu le plaisir d'échanger avec une assistance nombreuse en présence de M. Philippe Gadreau, maire des Mathes-La Palmyre. Les projets et les propositions d'amélioration de la vie sur la commune ont animé la réunion.

L'évolution et l'utilisation des recettes fiscales et autres dans les budgets de la commune retiennent notre attention. Nous proposons des améliorations sur les infrastructures, principalement celles qui concernent la sécurité et les déplacements. Pour cette nouvelle année nous sommes attentifs sur les sujets suivants :

- Projet d'extraction de granulats devant la baie de Bonne Anse. La ministre de l'environnement nous donne un répit jusqu'aux élections en prenant position contre le projet.

- Route de la Fouasse. Soutien au projet d'aménagement et de sécurisation.
- Avenue des Mathes. Comment résoudre la cohabitation piétons-vélos-autos en période estivale, ainsi que la gêne des riverains ? Commission sur les lotissements. Promesse électorale non tenue à ce jour.
- Projet du parc éolien face à l'île d'Oléron. Il aura un fort impact sur la presqu'île d'Arvert. Une ligne THT (très haute tension) partira de la forêt de la Coubre vers Saujon.
- Prolifération des algues vertes dans la baie de Bonne Anse.

Nous rencontrons Monsieur le Maire, M. Philippe Gadreau deux fois par an pour faire le point sur ces problèmes et sur ceux que nous font parvenir nos adhérents.

Pour rendre l'association encore plus ouverte et efficace, vous pouvez nous rejoindre en adhérant via notre site internet, en contactant notre trésorier au 05 46 23 65 12 ou notre président au 05 46 39 99 75.

La cotisation annuelle est de 5€.

Les membres du Conseil d'Administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2017.

Vous pouvez consulter nos informations et le compte-rendu de nos activités sur notre site :

lapalmyre-lesmathes.com.



DEMAIN LES MATHES

Ce semestre a été riche en événements de tous ordres. Le dernier en date est l'accueil sur la commune pour quelques mois d'une cinquantaine de pakistanais en provenance de Calais. Après la réunion d'information houleuse du 21 octobre, où les propos très hostiles ont fleuri, le calme semble de mise. Heureusement, des habitants des Mathes et de communes voisines apportent bénévolement leur soutien à l'association en charge du Centre d'Accueil et d'Orientation et à leurs pensionnaires : ils ont vécu des drames humains que nous n'imaginons pas et méritent notre attention.

Mais nous nous focaliserons ici sur trois sujets plus classiques pour notre association.

VERS UN NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le 23 juin, le Tribunal Administratif (TA) de Poitiers a annulé la délibération du conseil municipal de mars 2013 approuvant le PLU, suite au recours que nous avons déposé en septembre 2013 avec Nature Environnement 17. Le TA a retenu essentiellement deux points :

(1) Une incompatibilité avec la Loi Littoral selon laquelle aucune construction ne peut être autorisée, même en continuité avec d'autres, dans les zones d'urbanisation diffuse éloignées des agglomérations et villages existants. À ce propos, le juge cite le cas de zones prévues à l'urbanisation près du rond point de la Baraque.

(2) Une surestimation du nombre de résidences à construire nécessaire pour atteindre la population voulue en 2020 incompatible avec « le principe d'harmonisation des prévisions et des décisions publiques d'utilisation de l'espace ou le principe d'utilisation économe des espaces naturels ». Selon le jugement, « les 15 ha situés en zone U dans l'agglomération de Les Mathes suffisent dès lors à accueillir l'ensemble des constructions nécessaires ».

La commune a décidé de produire un nouveau PLU. Il devra tenir compte des conclusions des précédents jugements et des réglementations ou contraintes antérieures et postérieures à mars 2013, ainsi que de celles qui sortiront prochainement, comme le nouveau SCOT ou le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux (SAGE) de la Seudre.

Nous avons accepté de participer au « groupe de travail PLU » créé par le Conseil Municipal du 21 novembre, mais n'en connaissons encore ni les attributions ni le mode de fonctionnement. Nous souhaitons que, dans sa future mouture, notre PLU soit respectueux de notre cadre de vie, de nos espaces naturels, des avis des services de l'Etat et de la communauté d'agglomération, et des réglementations.

En attendant, le document d'urbanisme en vigueur est l'ancien plan d'occupation des sols qui présente beaucoup d'inconvénients : moins contraignant sur bien des aspects, plus contraignant sur d'autres. Quoiqu'il en soit, la municipalité sait qu'il lui faut respecter les réglementations et les jugements des Tribunaux Administratifs.

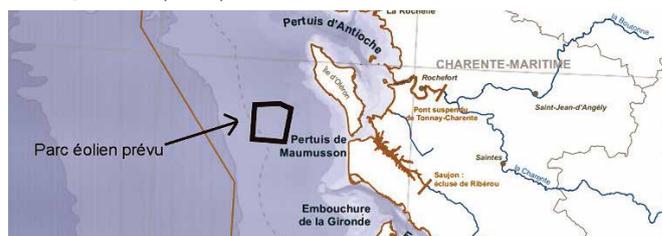
REPENSER L'AGRICULTURE : UNE ABSOLUE NÉCESSITÉ

C'est le titre de la conférence donnée par Benoît Biteau à la suite de notre AG du 10 août. Elle a réuni un public passionné venu de bien au-delà de la Presqu'île d'Arvert. Agriculteur bio à Sablonceaux et engagé dans plusieurs instances régionales et nationales, Benoît Biteau milite pour une refonte de l'agriculture dans l'intérêt des générations futures. S'appuyant sur son expérience personnelle, il prône des pratiques agronomiques capables de valoriser les ressources gratuites et inépuisables, qui permettent de s'affranchir durablement des pesticides, des engrais de synthèse et des semences

certifiées, et de respecter les équilibres sociaux, économiques, et écologiques, dont les ressources en eau. Il a notamment dénoncé les aberrations de la culture du maïs certifié nécessitant une irrigation intensive, et défendu la pratique de l'agroforesterie et l'usage de semences paysannes locales.

UN PARC ÉOLIEN AU LARGE D'OLÉRON ?

Le 3 novembre, l'Espace Multi Loisirs des Mathes a accueilli une conférence débat sur un projet de parc éolien offshore promu par la société allemande WPD. Ce parc d'environ 80 éoliennes géantes (de quelque 150 m de haut) pour une production maximale de 500 MW serait installé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de l'île d'Oléron, et face à la côte sauvage de la presqu'île d'Arvert (voir la carte ci-dessous).



Il s'agissait d'informer nos concitoyens sur les enjeux et risques environnementaux inhérents à ce projet.

Cette conférence a été organisée par quatre associations, Nature en Pays d'Arvert, Nature Environnement 17, Ré Nature Environnement, et Demain Les Mathes, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux. Les orateurs, choisis pour leurs compétences, ont décrit ces énormes installations industrielles en mer et leurs enjeux énergétiques et financiers. Ils ont évoqué l'implantation du parc offshore en pleine zone sismique, les conséquences néfastes attendues sur le milieu marin et ses habitants, sur les oiseaux, puisqu'en « Zone de Protection Spéciale » et sur un couloir de migration, sur les chiroptères, sur les transits de sédiments et sur la pollution. Ils se sont également étonnés qu'on ait pu envisager d'installer ce parc éolien dans le Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis créé tout juste l'an dernier (plus de détails sur le site : eolien-oleron.natvert.fr). Enfin les habitants de la presqu'île d'Arvert ont appris que, selon l'hypothèse la plus probable, le parc éolien serait raccordé au réseau électrique national via une station d'atterrissage située sur la côte sauvage, et des lignes THT qui traverseraient la presqu'île de part en part pour rejoindre la région de Saintes. Les avantages promis par les promoteurs du projet aux habitants de l'île d'Oléron sont-ils suffisants pour accepter de faire supporter à cet espace maritime riche et unique de tels risques environnementaux ? Nous ne le pensons pas.

En fait, le soir même (23 novembre) où nous remettons cet article, un communiqué publié sur le site www.developpement-durable.gouv.fr révélait que la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer venait de lancer l'appel d'offres pour ce projet éolien, soutenu, apprend-on, par l'ensemble des élus du territoire.

Suivons donc activement l'évolution de cet appel d'offre et les propositions du promoteur du projet.

Pour nous contacter et vous informer :

Par email : info@demain-les-mathes.fr

Par téléphone : 06 11 92 68 70

Pour plus d'information sur les sujets traités dans cet article, et sur d'autres encore, ou pour recevoir, sans engagement, nos lettres d'information, visitez notre site internet : www.demain-les-mathes.fr.

LES SEPT SENTINELLES

L'Assemblée Générale des 7 Sentinelles s'est déroulée le 29 Septembre dernier à l'Espace Multi Loisirs des Mathes en présence de près de 80 personnes, preuve que l'avenir de la Forêt de la Coubre mobilise du monde. Etaient notamment présents notre maire Philippe Gadreau, sa première adjointe, d'autres élus y compris de Marennes ou La Tremblade/Ronce-les-Bains, dont Linda Bassin, vice-présidente des 7 Sentinelles. Etaient également présent Benoit Biteau qui est venu nous faire part de son expertise, de son soutien et nous proposer de servir « d'ambassadeur » auprès de la toute nouvelle agence de la biodiversité présidée par un certain... Hubert Reeves. Un soutien de poids qui s'ajoute à celui de Dominique Bussereau, Président du Conseil Départemental de la Charente-Maritime et de Gérard Larcher, Président du Sénat, deuxième personnage dans la hiérarchie de l'Etat, qui ont adressé des courriers sans équivoque à l'ONF et aux autorités de tutelle pour s'alarmer de la situation et appuyer notre demande de révision du « plan d'aménagement de la forêt de la Coubre », qui court jusqu'en 2020.

Lors de cette « AG », les différentes interventions ont été très appréciées et la diffusion sur grand écran d'un film tourné avec les moyens du bord a marqué les esprits. (NDR : nous mettrons bientôt ce film en ligne sur le site internet des 7 Sentinelles qui devrait être opérationnel avant la fin de l'année). On y voyait d'abord de magnifiques images animalières tournées au cœur de la forêt ; puis des images tournées en « caméra cachée » au printemps dernier, où l'on suivait des engins lourdement mécanisés « à l'œuvre » dans la forêt. Des images plus probantes que tous les discours, des images choquantes qui montrent à quel point les travaux en cours dans la forêt trahissent l'esprit même de ce que l'ONF revendique dans son « cahier paysager » largement diffusé auprès des élus et des médias de la région : un document pétri de belles promesses mais démenties par la réalité implacable du terrain !

Après avoir rejeté, dans son intégralité, notre proposition de « charte du paysage forestier et de la biodiversité » pour la Forêt de la Coubre en début d'année, l'ONF répond avec une communication à notre avis trompeuse, infantilisante, et simpliste ; tout en cherchant à nous marginaliser. Les « travaux » ont donc repris en Novembre dans la forêt et avec eux, le ballet funèbre des engins que nous connaissons maintenant tous. Encore quatre années de coupes sont d'ores et déjà programmées. Accablant. En dépit de notre mobilisation, de tout ce que nous avons entrepris depuis un an et demi, en dépit de nombreux articles et reportages dans les médias et de soutiens de poids, l'ONF ne veut pas modifier d'un iota le « fameux » plan d'aménagement de la



Pourtant cette « dérive » dans la gestion de la Forêt de la Coubre, ce dévoiement par rapport aux missions premières qui étaient celles de l'ONF, est dénoncé par le principal syndicat de l'office, le SNUPFEN, qui défend les mêmes arguments que les nôtres, critiquant notamment « l'industrialisation » planifiée des forêts domaniales françaises à des fins strictement mercantiles, au mépris des enjeux écologiques, touristiques, socio-économiques locaux.

Le combat continue donc, avec encore et toujours le même objectif : la révision de l'actuel plan d'aménagement de la forêt et une modification en profondeur des « méthodes » employées, bref du modus operandi de l'ONF. Un combat mené au nom de l'intérêt général et d'une certaine idée que nous nous faisons de notre patrimoine naturel exceptionnel qu'il faut à tout prix préserver. Un combat essentiel à l'heure où le réchauffement climatique nous amène à nous interroger sur le rôle joué par la forêt dans les grands équilibres naturels, sur la nécessité absolue de maintenir une diversité d'essences sur le massif (avec notamment le chêne vert dont le rôle pour fixer les sables est capital). Il est impératif de mener une réflexion sur les essences qui seront capables, dans 20, 30 ans et au-delà, avec une hausse moyenne de la température annoncée de 2 à 3 degrés, de résister aux aléas climatiques pour ne pas dire aux chocs climatiques (épisodes de canicule, montée des eaux et recul du trait de côte, coups de vent extrêmes...), pour que la forêt puisse continuer de jouer pleinement son rôle dans une région aussi sensible, au carrefour entre l'océan, l'estuaire de la Gironde, le bassin de la Seudre et le pertuis de Maumusson.



Coupe rase

Un objectif, pas des moindres, qui permettrait la protection de la forêt de façon pérenne, serait le classement de la Forêt de la Coubre en « forêt d'exception », à l'instar de ce qui s'est passé ailleurs en France, notamment pour la Forêt de Rambouillet. Un rêve? Un beau défi en tout cas. Un tel « label » (avec les contraintes qu'il imposerait dans la gestion de la forêt), permettrait d'enrayer cet engrenage qui conduit inexorablement à la transformation de notre forêt de protection, dunaire, littorale, sensible, classée Natura 2000 (excusez du peu !) en forêt de « production », au mépris des intérêts écologiques, touristiques, socioéconomiques qui font la spécificité de notre territoire, au détriment de la biodiversité, au détriment de paysages parmi les plus remarquables de notre pays. Une dérive qui conduit aussi à une forte diminution de certaines espèces animales, en premier lieu desquelles les cervidés. Car désormais, le cerf, notre « roi de la forêt », est directement menacé...

Les Sept sentinelles.

Contact : siège : 4 rue de la sablière 17570 Les Mathes

Tel : 06 22 99 45 28 ou 06 81 85 25 23.

Et en fin d'année un site internet...

A votre service

MAIRIE

10 rue de la Sablière - CS 60013 - Les Mathes
Tél. 05 46 22 48 72 - Fax : 05 46 22 49 23
info@mairie-lesmathes-palmyre.fr
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Permanence des élus le samedi matin : 9h à 12h
www.mairie-lesmatheslapalmyre.com

OFFICE DE TOURISME *

2 avenue de Royan - La Palmyre
Tél. 05 46 22 41 07 - Fax : 05 46 22 52 69
contact@la-palmyre-les-mathes.com
Du 1^{er} avril au 1^{er} juillet : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h30.
Du 1^{er} juillet au 31 août : ouvert tous les jours de 9h à 19h.
Du 1^{er} septembre au 30 septembre : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h et le dimanche de 10h à 12h30.
Du 1^{er} octobre au 31 mars : ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h30, fermé le dimanche.

RELAIS POSTE - LA PALMYRE (OFFICE DE TOURISME) *

Avril, mai, juin : ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Juillet et août : ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 13h et de 16h à 19h.
Septembre : ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.
Octobre : ouvert du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h.

LA POSTE (LES MATHES)

Tél. 3631 Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Juillet - août, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30, le samedi de 9h à 12h.
Heures des levées : en semaine 12h - le samedi 9h.

CENTRE DES IMPÔTS

1, rue des Cormorans - 17200 Royan
Tél. 05.46.39.51.00

TRÉSOR PUBLIC

108 Bld de Lattre de Tassigny - BP 2202C - 17200 Royan
Tél. 05.46.23.54.54

GENDARMERIE

6 avenue du Général de Gaulle - 17390 LA TREMBLADE
Tél. 05 46 36 11 43

GENDARMERIE - LA PALMYRE (JUILLET/AOÛT)

Tél. 05 46 22 52 25

ECOLE MATERNELLE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 23 63 59

ECOLE PRIMAIRE

10 rue Henri Erable - LES MATHES - Tél. 05 46 22 44 26

CULTES CATHOLIQUE

Tél. 05 46 36 01 78

PROTESTANT

Tél. 05 46 36 01 76 ou 05 46 36 40 84 (English Spoken)

E.D.F - G.D.F

9 avenue du Marechal Leclerc - 17200 ROYAN - Tél. 09 69 32 15 15

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service d'astreinte - Tél. 05 81 91 35 02 (24H/24-7j/7)

* Sous réserve que les horaires soient repris à l'identique par l'Office de Tourisme Communautaire.

SERVICES MÉDICAUX

MÉDECIN

Dr PINEAU - 1 rue des écoles - Tél. 05 46 22 41 80

INFIRMIERS

SCP COUCHAUX - POUILLAT - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 46 22 42 90.
CAILLET Céline - DUBUS Gwenaëlle - 1 rue des Ecoles- Tél. 06 23 77 39 13

OSTÉOPATHE

PINSON Marion - 1 rue des Ecoles - Tél. 06 67 96 69 70

KINÉSITHÉRAPEUTES

GOHARD Pierre - GROSZEWSKA Agnieska
8 rue Sainte Marie - Tél. 05 16 84 04 35 ou 06 07 44 34 96

PÉDICURE - PODOLOGUE

BONNIGAL Claire - 8 rue Sainte-Marie - Tél. 05 17 25 18 82

PHARMACIE DE LA COUBRE

31 Bld des Trémères - 17570 La Palmyre - Tél. 05 46 22 40 82

SNCF ROYAN

Tél. 05 46 05 62 32 ou 36.35

TAXI

Nathalie DÉsirÉ - Tél. 05 46 22 32 74 ou 06 75 23 62 27
Station rue de la sablière - Les Mathes / Office de Tourisme - La Palmyre.

DÉCHETTERIES (COMMUNAUTÉ AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE)

PÔLE ECOLOGIE URBAINE

Tél. 05 46 39 64 64, acceptent les plastiques, le verre, les batteries, la ferraille, les piles, les huiles etc.

LA TREMBLADE :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé jeudi, dimanche et jours fériés.

CHAILLEVETTE :

Du 1^{er} janvier au 31 décembre : ouvert lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45. Fermé mardi, dimanche et jours fériés.

PLATEFORME DE BROYAGE VÉGÉTAUX

Rue des carrières - 17570 LES MATHES
Tél. 05 46 05 78 65 ou 06 71 90 32 32
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 14h à 17h30.

RÉCUPÉRATEUR DE VÊTEMENTS ET DE PILES:

Un conteneur à vêtements aux Mathes, près de la Halle.
Un conteneur à vêtements à La Palmyre, près du parking de l'Office de Tourisme.

MARCHÉS

AUX MATHES : Halle du Marché. Tous les jours du 23 juin au 1^{er} septembre. Tous les vendredis, le reste de l'année

A LA PALMYRE : tous les mercredis et dimanches matin du 2 avril au 1^{er} octobre Tous les dimanches matin du 1^{er} octobre au dernier dimanche des vacances de la Toussaint.

MARCHÉ ARTISANAL NOCTURNE

A LA PALMYRE : tous les mercredis soir du 1^{er} juillet au 31 août.

MARCHÉ NOCTURNE NOS TERROIRS NOS SAVEURS

AUX MATHES : les vendredis soirs de juillet - août 2017

23^e
Festival

Organisé par le Comité des Fêtes et Animations Les Mathes - La Palmyre

MUSIQUES ET GASTRONOMIE DU MONDE



Réservez votre week-end de Pentecôte

3 et 4 juin 2017

Port de La Palmyre

Concerts gratuits

Restauration sur place



Création : Samuel Rouvre 06 29 24 87 76



INFOS <http://musiquesetgastronomie.org>

